

La République des Valeurs « Reewum Ngor » Election Présidentielle 2019

SOMMAIRE

Projet prioritaire 1 : Refonder notre démocratie et moraliser la vie politique et l'action publique	8
Le diagnostic	8
Notre vision et nos propositions	9
Le Président de la République	9
Le Gouvernement	9
Le Parlement	10
La Justice	10
Les institutions et corps de contrôle et la lutte contre la corruption	11
L'administration et la rationalisation de l'appareil d'Etat	11
Projet prioritaire 2 : Mettre en marche un nouveau modèle économique générateur d'emplois et de richesse nationale partagée	13
Le diagnostic	_
Notre vision et nos propositions	_
Renforcer la gouvernance économique	
Moderniser et développer nos secteurs et filières productives	
Renforcer et densifier le tissu d'entreprises nationales	
. Une politique de commerce extérieure cohérente avec nos objectifs économiques et sociaux	
Projet prioritaire 3 : Donner à nos enfants toutes les chances de réussir	
Le diagnostic	
Notre vision et nos propositions	-
Un « pacte républicain pour les enfants et les générations futures » pour redresser l'école	
L'université et la formation professionnelle	
L'éducation numérique	33
L'éducation citoyenne et religieuse	33
L'éducation sportive et le sport professionnel	
L'accompagnement de l'entreprenariat des jeunes et des femmes	34
Projet prioritaire 4 : Assurer un accès universel et la qualité des services et infrastructures de base	36
Le diagnostic	36
Notre vision et nos propositions	39
Electricité	40
Eau potable et assainissement	40
Infrastructures et services de transport	40
Santé et sécurité sociale	42

Projet prioritaire 5 : Un Sénégal de paix, souverain et ouvert au monde	43
Le diagnostic	43
Notre vision et nos propositions	45
Résolution durable du conflit en Casamance	45
Sécurité urbaine et lutte contre la radicalisation et le terrorisme	46
Politique extérieure et intégration africaine	47
Migrations et diaspora	47
Références	49

THIERNO ALASSANE SALL, LE SENS D'UN ENGAGEMENT POLITIQUE

Thierno Alassane Sall est un expert et haut fonctionnaire au niveau international et régional avec plus de deux décennies d'expérience. Il est marié et père de trois enfants, né le 30 novembre 1963 à Thiès où il passa son enfance dans le quartier Grand Thiès. Son père, maître coranique, diplomate et Imam de la mosquée de Grand Thiès demeure sa principale référence. A l'école coranique qui était dans l'espace familial, talibé parmi une cinquantaine d'enfants, il intégra dès le bas âge certaines valeurs telles que l'humilité, l'amour pour son prochain, la rigueur et le goût du travail bien fait, et la quête de l'excellence. Ses jeunes talibés condisciples détachés de tous les biens matériels de ce monde étaient devenus une partie intégrante de sa famille car partageant avec eux repas, dortoirs, leçons et vécus quotidiens.

« La vie et les études dans le Daara de mon père ont développé en moi le sens du partage et une préférence pour l'équité. »

Ayant mémorisé le Saint Coran dès le bas âge, il intègrera l'école laïque ou il connaitra un excellent cursus académique et sera lauréat au concours général a deux reprises. Il sortira deux fois majors de l'école d'ingénieur de Sfax en télécommunication et en aviation civile à l'école inter-état d'aviation civile de Niamey. Thierno Alassane Sall est également diplômé en Economie de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Son cursus scolaire fut également marqué par un engagement fort pour l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des élèves, notamment au lycée Malick Sy de Thiès ou il mena les revendications pour la prise en charge des bourses de élèves venus de Thiadiaye ou Khombole et des autres circonscriptions environnantes.

« Je ne suis pas allé à la vie politique mais elle s'est en quelque sorte imposée à moi. »

Thierno Alassane Sall eu ensuite une carrière professionnelle de plus de 20 ans au sein de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne (ASECNA). Alors représentant de l'ASECNA au Sénégal, il connut des divergences de fond sur la gestion aéroportuaire avec le régime de l'époque qui désirait mener un bradage des terres autour de l'aéroport Leopold Cedar Senghor ce qui soulevait des risques considérables au trafic aérien. Il décida alors de s'engager en politique et participa à la création de l'Alliance pour la République avec la ferme conviction que le Sénégal avait besoin de tous ses fils pour l'alternance politique qui se matérialisa en 2012.

« Je me suis rendu compte qu'entre les mains d'hommes politiques sans compétence avérée ni éthique étaient livrées les destinées de notre pays. Ce fut pour moi comme on dit en anglais un "wake up call", une prise de conscience de la nécessité de s'engager en politique. »

Thierno Alassane Sall occupera successivement les postes de Directeur général de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) d'avril à Octobre 2012, Ministre des Infrastructures, des Transports et du Désenclavement d'octobre 2012 à Juillet 2014. Il démissionnera de son poste de Ministre de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables le 02 mai 2017 suite à son refus de signer des décisions qui autorisaient le pillage des ressources pétrolières et gazières du Sénégal et la mise sous hypothèque de l'héritage des générations futures.

« J'ai quitté le gouvernement en 2017 pour les mêmes raisons qui m'avaient amené à rejoindre le camp qui a œuvré pour l'alternance de 2012, à savoir le sens de l'intérêt général, le respect des valeurs morales cardinales et des lois, le refus de l'injustice et l'opposition à la prédation de nos maigres ressources. »

Ce sens profond de la justice et de l'équité pour tous dictera son action politique. Avec d'autres compatriotes sénégalais convaincus que l'action politique ne devrait être basée que sur des valeurs intrinsèques d'éthique, du sens de la parole donnée et du sacrifice pour sa patrie, il crée le mouvement politique « La République des Valeurs, *Reewum Ngor*» le 28 octobre 2017.

« Je suis convaincu que l'on peut faire de la politique par vertu et éthique pour une république des valeurs afin d'éliminer le cancer de la corruption et de la mauvaise gouvernance qui détruit notre nation et nous appauvrit. J'entends mener ce combat avec tous les sénégalais armés des valeurs fondamentales qui définissent notre peuple comme le ngor, le jom, le kaddu. »

Thierno Alassane Sall est passionné de lecture. Parmi les multiples ouvrages visités, il a été particulièrement imprégné et marqué par l'énorme saga sur l'almamy «Samori Touré» d'Yves Person, «la condition humaine» d'André Malraux et «Nation Nègre et Culture» de Cheikh Anta Diop.



LA LETTRE AUX CITOYENS

Mes chers compatriotes,

Mon ambition pour le Sénégal est sans limite ; aucune ambition n'est hors de notre portée si, ensemble, nous servons dignement notre pays.

C'est d'abord et avant tout l'ambition d'une nation qui aura retrouvé la confiance et l'espoir en ses dirigeants et en un avenir radieux. En ce sens, je continuerai à travailler sans relâche pour restaurer la confiance dans l'action publique, une action publique basée sur des convictions et l'éthique, soucieuse de résoudre les défis profonds de notre économie et de notre société.

C'est de faire une réalité l'aspiration profonde des sénégalais à construire un pays où la pauvreté et la faim seront éradiquées, où la jeunesse aura retrouvé espoir dans l'avenir et continuera d'investir toute son énergie dans la construction d'une nation prospère et juste. Un pays où nos entreprises nationales créeront massivement des emplois au profit des Sénégalais et deviendront des champions à l'étranger.

C'est également l'ambition d'un pays qui aura relevé l'un des plus grands défis du 21ème siècle, c'est-à-dire combler l'écart grandissant avec nos nations et les nations plus avancées. Une nation à plus haut revenu, mais aussi et surtout, une nation qui aura élargi et fortifié sa classe moyenne, réduit significativement les inégalités sociales et impulsé une prospérité partagée par tous.

C'est aussi l'ambition d'un grand peuple, un peuple uni et fort qui rayonnera dans le monde par son succès, son histoire, sa culture et ses valeurs.

Les défis sont nombreux, mais j'ai une foi sans limite dans les capacités de notre pays et les aptitudes du peuple sénégalais à les relever et faire de cette ambition une réalité.

Le parcours vers cette destination se fera avec l'engagement et le travail de toutes les forces vives de la nation, de tous nos concitoyens profondément attachés aux idéaux d'une société qui promeut nos vertus historiques de « ngor », « jom », « fouleu », « kaddu », « liguey ».

Je veux faire appel à tous les Sénégalais et faire de ma candidature à l'élection présidentielle celle de tous ceux à qui le Sénégal a tout donné et qui veulent, en retour, donner tout au Sénégal.

Pour construire ce projet de société, nous devons en urgence relever trois défis majeurs parmi tant d'autres :

La refondation de notre démocratie et la moralisation de la vie politique et publique,

- La lutte contre le chômage de masse, la modernisation de notre économie et la remise sur pied de notre système éducatif
- L'accès universel aux services et infrastructures de base et de qualité (santé, éducation, eau, assainissement, transport, gestion des déchets, sécurité)

Le premier grand défi, dans la configuration politique actuelle de notre pays, est celui de la refondation de notre démocratie, de la moralisation de la vie politique et de l'action publique. Ceci passera nécessairement par une réforme des institutions, une séparation nette et un rééquilibrage des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

En dépit des recommandations des Assises Nationales dans leurs conclusions rendues le 24 mai 2009, force est de constater, près d'une décennie plus tard, que nos institutions démocratiques se retrouvent plus que jamais affaiblies. Notre démocratie est aujourd'hui en péril et l'Etat de droit s'est littéralement délité. Les relations entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont profondément déséquilibrées. L'autonomie bafouée du Parlement et de la Justice a fini de rendre le contrepouvoir démocratique inexistant dans notre pays. La prédation des ressources nationales et des biens publics prend une ampleur démesurée. Si le socle fondateur de bonne gouvernance n'est pas renforcé, notre pays ne tirera jamais profit de l'exploitation de ses richesses en vue d'un développement économique soutenable.

Par conséquent, nous devons renforcer nos institutions, rétablir l'Etat de droit, et restaurer ensemble la confiance des populations dans la vie politique et l'action publique.

Le second grand défi est celui du chômage de masse, particulièrement celui des jeunes, auquel s'ajoute le niveau inquiétant de pauvreté et d'insécurité alimentaire qui en est le prolongement naturel.

Ce défi résulte principalement:

- Du délitement de nos grandes filières productives et de notre tissu économique,
- De la mise à l'écart des entreprises nationales dans l'attribution des marchés publics,
- De l'échec de notre système éducatif à offrir à nos enfants une formation adaptée aux besoins exprimés sur le marché du travail.

Nous devons en urgence moderniser et relancer nos grandes filières productives, transformer et densifier notre tissu économique, donner les moyens à nos sociétés nationales de produire plus et mieux afin de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, éradiquer la pauvreté, créer des emplois, et enfin exporter plus et importer moins. Nous devons également faire de nos entreprises nationales les moteurs de notre économique et de notre développement.

Par ailleurs, il ne peut y avoir de développement dans un pays où la jeunesse est abandonnée à son sort. Aujourd'hui, notre système éducatif a failli à son rôle principal qui est de donner à nos enfants toutes les chances de réussir. Nous assistons à l'abandon scolaire massif et prématuré dès le cycle primaire ou secondaire. Les conditions d'apprentissage et d'enseignement sont difficiles, le temps et la qualité de l'apprentissage sont faibles. Nous constatons avec regret un sous-investissement chronique de l'Etat dans le secteur de la formation professionnelle. L'offre de formation professionnelle n'est pas assez coordonnée avec nos politiques sectorielles

et les besoins du marché du travail, alors que les formations universitaires classiques débouchent trop souvent sur le chômage et très rarement sur la réussite professionnelle.

Enfin, comme nous le savons tous, ce chômage de masse est à l'origine, entre autres, de l'émigration clandestine au sort incertain, qui est devenue la seule lueur d'espoir pour bon nombre de nos jeunes compatriotes.

D'autres concitoyens quittent le monde rural par milliers en direction de la capitale ou des autres grandes villes surpeuplées, pour finir souvent dans la précarité du secteur informel.

Nous avons donc l'obligation d'imaginer une politique de l'emploi innovante et adaptée aux réalités d'un tissu économique structurellement informel.

Le troisième défi est d'assurer un accès universel aux services et infrastructures de base de qualité (santé, eau, assainissement, transport, gestion des déchets, sécurité), et de développer autour de ces secteurs, une économie forte tirée par le secteur privé national.

Le Sénégal a fait des progrès importants depuis l'indépendance pour améliorer l'accès à des services de base de qualité, mais le chemin qui reste à parcourir est considérable. Notre pays n'a pas pu mettre en place des politiques prospectives et une planification efficace de l'urbanisation, de l'aménagement du territoire et de la fourniture des services de base qui répondent aux défis majeurs de la croissance démographique, de la pollution et du changement climatique. Par conséquent, nous faisons face aujourd'hui à des pénuries et dysfonctionnements dans des secteurs aussi stratégiques et sensibles que l'eau et l'assainissement, la santé, la lutte contre la pollution dans des villes surpeuplées comme la capitale.

De mauvaises orientations et choix stratégiques ont entrainé le déclin depuis plusieurs années d'infrastructures structurantes telles que le rail, qui pourtant est une priorité économique et un facteur de cohésion nationale de premier plan, capable de revivifier le corridor Dakar-Bamako, de libérer le potentiel économique du bassin rizicole au nord, mais également le potentiel économique, touristique et culturel des régions enclavées du sud.

Il est urgent que nous relevions ces défis en opérant les bons choix. Le Sénégal se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins et nous devons prendre garde de ne pas emprunter le « chemin de non-retour ». A l'inverse, nous avons l'obligation d'emprunter le chemin qui mènera définitivement notre nation vers la restauration et la sauvegarde de nos valeurs, gage d'un développement stable et d'une prospérité partagée entre tous.

C'est fort de ces convictions, que nous avons élaboré au sein de la « République des valeurs », un programme de gouvernance politique et socio-économique de manière collaborative pour impacter positivement la vie des Sénégalais. Ce programme est construit autour de trois (3) notions fortes et représentatives de notre vision : Valeurs, Innovation, Pragmatisme (VIP); nous souhaitons porter ces trois notions comme trois lanternes qui éclaireront chacune de nos actions gouvernementales lorsque nous accéderons à la Présidence de la République

• Valeurs: parce que les valeurs historiques de notre nation constituent l'ADN de notre action au sein de la « La République des Valeurs ». Nous sommes convaincus que l'un des freins au développement de notre pays est lié à l'absence progressive, dans l'action publique, des valeurs essentielles fondatrices de notre nation.

- Innovation: parce que nous souhaitons marquer une rupture fondamentale, dans la façon de concevoir et de déployer les politiques publiques sur l'ensemble du territoire nationale et dans les organes centraux. Nous adopterons une nouvelle approche dans la mise en œuvre de notre politique pour la modernisation et la relance de notre économie tout en protégeant notre environnement et nos ressources naturelles; parce que notre vision du développement économique vertueux est celle d'une « économie verte et prospère » pour le Sénégal. Nous comptons également maximiser toutes les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies pour développer une « économie numérique » forte et renforcer la qualité des services et infrastructures de base, en particulier dans l'éducation et la santé.
- **Pragmatisme**: Nous souhaitons mettre la culture du résultat au cœur de l'action publique. L'élaboration de nos politiques publiques sera non seulement guidée par un souci de pertinence et d'intérêt pour nos concitoyens, mais également par un souci de faisabilité opérationnelle et de qualité du résultat attendu.

Le programme que nous vous proposons est ambitieux mais réaliste, innovant mais pragmatique, soucieux des urgences immédiates mais également prospectif, et avant tout fondé sur des valeurs auxquelles nous, Sénégalais, sommes tous profondément attachés.

Il s'agit d'un programme pluriannuel qui repose sur **cinq (5) grands chantiers,** un programme qui demandera l'engagement et l'appui de tous ceux qui ont le désir ardent de servir la nation.

Il a été élaboré conjointement avec des experts de la société civile et membres du mouvement « La République des Valeurs - « Reewum Ngor », sur la base d'un diagnostic rigoureux et en consultant des milliers de Sénégalais sur tout le territoire national et dans la diaspora. Il a été enrichi par mes expériences personnelles et mes échanges avec nos compatriotes.

L'approche participative choisie pour l'élaboration de ce programme reflète ma vision du fonctionnement de nos institutions. Je n'entends pas être un Président qui décide de tout, tout seul. Je compte agir sur la base d'un pacte républicain fondé sur l'écoute, le consensus, la concertation et le dialogue continu.

Je reste donc ouvert à la contribution de chacun de nos chers concitoyens qui souhaiterait apporter sa pierre à la construction d'une nation riche et juste. Par conséquent, nous continuerons à enrichir et à affiner le contenu de ce programme jusqu'à l'échéance électorale et au-delà si nécessaire, afin qu'il soit un document vivant qui reflète entièrement les ambitions de notre société. Je vous invite à consulter le programme et nous envoyer vos commentaires et suggestions sur notre plateforme collaborative à partir du 24 Novembre 2018; nous les étudierons et les inclurons dans le programme.

Mes chers compatriotes,

Je souhaiterais clore ce message en m'engageant auprès de vous, si vous m'élisez, à vous rendre compte chaque année de l'avancée de mes ambitions et de mon projet pour le Sénégal.

Thierno Alassane SALL

PROJET PRIORITAIRE 1

REFONDER NOTRE DEMOCRATIE ET MORALISER LA VIE POLITIQUE ET L'ACTION PUBLIQUE





Le diagnostic

Le diagnostic de la gouvernance et des faiblesses structurelles de nos institutions majeures a été fait en profondeur et de manière ouverte et participative durant les travaux des Assises Nationales (Rapport des Assises Nationales, 2009) et de la Commission Nationale des Reformes des Institutions (CNRI, Rapport au Président de la République, 2013). Des réformes majeures ont été proposées par une large frange de la société sénégalaise consultée durant les deux processus précités, y compris les membres de ces institutions, les partis politiques, la société civile et les citoyens.

Les recommandations consensuelles issues de ces travaux n'ont pas été mises en œuvre après l'alternance de 2012 - malgré les engagements tenus, à l'exception des quelques mesures concédées dans la nouvelle Constitution issue du referendum de 2016, dont la fonction d'évaluation des politiques publiques - et nos institutions se sont considérablement affaiblies. Aujourd'hui, notre démocratie et notre cohésion nationale sont menacées par les changements fréquents et à but personnel de notre Constitution et du cadre règlementaire qui régit les élections. La faiblesse de notre Parlement, les soupçons qui pèsent sur nombre de représentants avec des preuves documentées par les corps de contrôle de l'Etat, le manque d'indépendance et l'instrumentalisation

de la justice, et le recul des libertés individuelles et politiques (Amnesty international, Rapport 2017-18) ont entamé grandement notre démocratie.

Il est, dès lors, clair que le problème de fond se trouve dans l'affaiblissement considérable, chez la classe politique et dirigeante, des valeurs, de l'éthique et du sens moral. Cette dégradation s'est traduite par une désacralisation de la parole donnée (et l'institutionnalisation du dédire - «le wax waxeet» comme contre-modèle), de l'instrumentalisation du pouvoir à des buts personnels et partisans, de nombreuses dérives dans la gestion des biens publics et dans le comportement individuel sur le travail, la rigueur et l'excellence, le sens de l'intérêt général.

Notre vision et nos propositions

La refondation de notre démocratie et la moralisation de la vie politique et de l'action publique sont aujourd'hui un prérequis pour construire la nation et remettre notre pays sur la voie du progrès. Ces deux actions sont donc au cœur de notre projet pour un Sénégal nouveau et prospère. Pour cela, il nous faudra réformer nos institutions majeures, promouvoir l'efficacité et la bonne gouvernance et mettre en place les règles et les incitations qui amèneront chaque Sénégalais à montrer le meilleur de lui-même et à contribuer positivement au projet national.

Nous comptons agir sur la base d'un pacte républicain fondé sur la concertation et le consensus pour mener les changements et les réformes proposées. Nous nous attèlerons à rétablir une exemplarité chez les responsables de la chose publique, en disposant d'institutions fortes équilibrées à même d'éduquer les mœurs et de mobiliser les énergies tant individuelles que collectives au service du Sénégal.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Nous nous engageons à ce que le Président de la République

- Sauvegarde la Constitution contre des changements fréquents àbut personnel ou partisan. En cela nous souscrivons aux recommandations des Assises nationales qui distinguent entre les domaines suivants de la Constitution: (i) les domaines non révisables (par exemple le caractère unitaire et décentralisé de l'Etat, le pluralisme politique et syndical, l'obligation de rendre compte pour les autorités); (ii) les domaines révisables par referendum (par exemple les rapports entre les pouvoirs, le mode de désignation du Président de la République, la procédure référendaire) et (iii) les domaines pouvant être révisés par voie parlementaire. Nous croyons également que nous devons aligner notre Constitution aux meilleures pratiques internationales et légales en matière de droit constitutionnel.
- Concerte avec l'opposition sur les changements récents de la Constitution et du code électoral qui fragilisent notre démocratie et les voies et moyens pour les réviser et aboutir à un corpus réglementaire consensuel
- Fasse sa déclaration de patrimoine avant sa prise de fonction et la loi n°2014-17 relative à la déclaration de patrimoine des autorités publiques sera élargie au Président de la République
- Rende compte au peuple chaque année devant le Parlement de l'avancée de ses engagements

LE GOUVERNEMENT

Nous réduirons significativement le train de vie dispendieux du gouvernement et augmenterons son efficacité et son intégrité individuelle et collective. Nous introduirons des méthodes de travail modernes dans le

gouvernement dont les membres seront évalués et redevables à des objectifs de développement, et non politiciens, clairement définis.

- Nous établirons un découpage ministériel efficace avec un nombre restreint de Ministères axés sur les domaines d'action stratégique de l'Etat pour une action gouvernementale sobre et performante: le nombre de Ministères sera maintenu autour d'une vingtaine et le découpage des ministères sera plus cohérent et stable.
- Les Ministres seront sélectionnés sur la base de leur leadership, compétence technique et managériale et de leur expérience. Aucun Ministre ne devra avoir fait l'objet d'une condamnation pour crime et tout Ministre faisant l'objet de poursuite judiciaire et soupçons de crime ou détournement de deniers publics avérés sera démis de ses fonctions.
- Le Premier Ministre établira des engagements de performance avec chaque Ministre avec des priorités et objectifs annuels qui feront l'objet d'un suivi rigoureux.

LE PARLEMENT

Nous renforcerons les pouvoirs du Parlement afin de rééquilibrer les relations entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire et réformerons le mode d'élection des députés pour une meilleure représentativité populaire. Nous réduirons le nombre de députés, et mettrons en place un programme de renforcement de leur capacité technique et législative

- Le Parlement doit pouvoir jouer son rôle de contre-pouvoir et de protection des intérêts supérieurs de la Nation et de l'Etat de droit. Il doit pouvoir lancer une procédure de démission du Président de la République en cas de violation grave de la Constitution telle que l'obstruction à la justice. Le Parlement doit également approuver des décisions du Président de la République qui engage le peuple, au-delà des déclarations de guerre ou de paix, telles que l'envoi massif de nos troupes hors du territoire.
- Nous réformerons le « raw gaddou » pour que le parlement représente vraiment les choix du peuple.
- Nous réduirons le nombre de députés et rationaliserons les avantages qui leur sont accordés.
- Nous introduirons la fonction d'assistants (techniques) parlementaires et permettrons aux députés de recruter des conseillers dans des domaines appropriés comme consultant à court terme. Cette réforme sera financée par la rationalisation du nombre de députés et de leurs avantages.
- Nous mettrons en place un programme de renforcement de capacité technique et législative des députés, y compris dans le domaine du suivi et de l'évaluation des politiques publiques et le domaine législatif dans des réformes prioritaires. Nous établirons des partenariats avec des universités et ferons appel à l'expertise nationale et internationale pour élaborer et mettre en œuvre ce programme.

LA JUSTICE

Nous réformerons la justice pour que son indépendance soit complète, en vue d'améliorer son efficacité et rétablir la confiance avec les citoyens

- Le Président de la République ne présidera plus le Conseil Supérieur de la Magistrature comme suggéré par les assises nationales et le CNRI
- Le parquet ne sera plus sous la tutelle du ministère de la justice et procèdera à des poursuites à l'abri de toute injonction gouvernementale
- Le Conseil supérieur de la magistrature assurera la gestion de la carrière des magistrats du Siège et du Parquet avec un pouvoir discrétionnaire encadré.

LES INSTITUTIONS ET CORPS DE CONTROLE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La transparence dans la gestion de nos ressources et de tout bien public revêt une importance capitale pour garantir la paix, l'équilibre des pouvoirs et la sécurité des générations actuelles et futures de notre nation. En cela, le renforcement des organes de contrôle occupera une place centrale dans notre programme d'évaluation des politiques publiques.

- Nous renforcerons le code et l'autorité de régulation des marchés publics tout en les adaptant à la dynamique de développement que nous souhaitons insuffler dans notre économie notamment sur les aspects liés à la préférence nationale et à la politique de contenu local minimal que nous proposons (voir Projet prioritaire 2 sur notre politique économie).
- Nous améliorerons de façon décisive l'indépendance décisionnelle et financière des institutions et corps de contrôle. La Cour des Comptes sera dotée d'un pouvoir de poursuite plus affirmé et l'Inspection Générale d'Etat (IGE) ne dépendra plus de la Présidence de la République.
- Nous déclassifierons et transmettrons à la justice tous les rapports des organes de contrôle qui ne remettent pas en cause l'intégrité et la sécurité de la nation toute entière.
- Nous renforcerons les dispositions de lutte contre la corruption et la concussion en criminalisant de tels actes et en donnant aux chambres criminelles la compétence de les juger.
- Nous demanderons aux corps de contrôle et nous solliciterons du Parlement une évaluation des conditions d'octroi et d'exécution de tous les contrats dans les industries extractives de ces dernières années. Les contrats qui ont entrainé un quelconque préjudice pour l'Etat et la nation sénégalaise, ou qui ont été octroyés dans des conditions non conformes à la règlementation en vigueur seront renégociés ou annulés.
- Nous préparerons et soumettrons au parlement une loi sur la protection et l'accompagnement des lanceurs d'alerte visant à protéger et accompagner tous les citoyens voulant dénoncer un acte relevant des failles et dysfonctionnements de l'Etat, de l'économie, de notre système politique et financier.

L'ADMINISTRATION ET LA RATIONALISATION DE L'APPAREIL D'ETAT

L'administration doit être républicaine, servir le peuple et s'attacher uniquement à l'intérêt général. Notre administration doit être modernisée et dotée des moyens nécessaires pour attirer, retenir et promouvoir les meilleurs talents. Elle doit rendre la vie des citoyens et des entreprises plus faciles.

- Nous exigerons que les règles sur l'impartialité et la neutralité de l'administration soient appliquées de manière effective.
- Nous éliminerons les recrutements directs et non justifiés et rétablirons les concours (anonymisés) comme principal véhicule de recrutement. Les Ministres seront responsables de l'application et du contrôle de cette règle dans leur Ministère, entreprises et agences de tutelle.
- Les conseils d'administration des entreprises publiques seront renforcés et leur rôle dans la détermination des actions stratégiques des entreprises et de surveillance seront renforcés Les nominations de Directeurs Généraux et Directeurs dans l'administration et les entreprises et agences parapubliques devront faire l'objet d'appels à candidature et seront compétitives. Le Premier Ministre émettra une circulaire fixant les modalités et critères de sélection; la composition des comités de sélection ministériels sera arrêtée par le Ministre.
- Nous rationaliserons le nombre d'agences publiques ainsi que les salaires et avantages de leurs principaux dirigeants (Directeurs généraux, Directeurs etc.).

- Nous simplifierons les procédures administratives, accélérerons la numérisation des procédures pour plus de transparence, moins de corruption et plus de célérité. Nous développerons des contrats de partenariats (ou contrats cadres) avec les régions et les mairies pour que ces réformes soient également déclinées au niveau local.
- Nous préparerons et soumettrons au parlement une loi sur les lanceurs d'alerte visant à protéger et accompagner tous les citoyens voulant dénoncer un acte relevant des failles et dysfonctionnements de l'État, de l'économie, de notre système politique et financier.
- Nous éliminerons certaines institutions et agences budgétivores créées uniquement à des fins de placement d'une clientèle politique.
- Nous réexaminerons le rôle du Conseil économique, social et environnemental et les options pour la convertir en une institution plus fonctionnelle et efficace.

PROJET PRIORITAIRE 2

METTRE EN MARCHE UN NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE GENERATEUR D'EMPLOIS ET DE RICHESSE NATIONALE PARTAGEE





Le diagnostic

Le bilan de l'évolution économique et sociale de notre pays durant ces dernières années est sans appel, la vie quotidienne des Sénégalais ne s'est pas améliorée, et, au contraire, une grande partie de la population a vu ses conditions de vie se dégrader. Les politiques économiques sur le plan macroéconomique et sectoriels sont loin de poser les bases d'une émergence de notre pays et d'une plus grande richesse nationale partagée.

Les taux de croissance du PIB affichés dans les statistiques officielles sont trompeurs. En effet, ils cachent le fait que le revenu moyen des Sénégalais a cru de manière très faible voire insignifiante ces deux dernières décennies : depuis 2000, le produit intérieur brut par habitant n'a augmenté que de 1.4 pourcents par an, comparé à un taux d'inflation officiel de 1.7 pourcents par an. Depuis 2012, la croissance du PIB par habitant est de 2.5 pourcents par an (2 pourcents pour le revenu par habitant), exactement le niveau officiel de l'inflation, alors que la Cote d'Ivoire a augmenté son PIB par habitant et son revenu par habitant de 6 pourcents par an (Banque mondiale, 2018; FMI, 2018; ANSD, 2000-2018).

Par conséquent, près de 4 Sénégalais sur 10 vivent avec moins de 2 Dollars en parité de pouvoir d'achat par jour (moins de 700 F CFA) et près de la moitié de nos concitoyens sont dans une situation de pauvreté et d'indigence

sévère soit 7 millions de pauvres (OCDE, 2017). Cette situation est encore plus dramatique et préoccupante dans les zones rurales ou près de 6 Sénégalais sur 10 sont pauvres. Dans certaines régions telles que Kédougou ou Kolda, plus de 70 pourcents de la population vit dans la pauvreté (OCDE, 2017). La classe moyenne s'est dès lors effritée face au manque d'opportunités économiques et aux conditions de vie difficiles

Près de la moitié des Sénégalais font face à au moins un épisode d'insécurité alimentaire (45 pourcents en 2014) et près de 13 pourcents (près de 2 millions de personnes) font face à une situation permanente d'insécurité alimentaire due à la cherté des denrées alimentaires et à notre dépendance à la pluviométrie accentuée par la faiblesse de nos systèmes d'irrigation (OCDE, 2017).

Au-delà de cette pauvreté monétaire¹, les conditions de vie des Sénégalais sont très difficiles. Le chômage et le sous-emploi sont élevés, et la plupart des Sénégalais travaillent dans l'informel : moins d'un Sénégalais sur 3 qui sont en mesure de travailler a un emploi, moins de 10 000 emplois sont créés par an alors que 100,000 jeunes entrent chaque année sur le marché du travail, 80 pourcents des emplois sont dans l'informel (OCDE, 2017). Le dysfonctionnement de l'agriculture et de l'économie rurale, la faiblesse de la création d'emplois, l'état désastreux des services publics dans les régions de l'intérieur sont à l'origine de l'augmentation exponentielle de l'informel. Être dans l'informel, comme menuisier, mécanicien, maçon, coiffeur ou coiffeuse, commerçant ou vendeur ambulant c'est vivre dans la hantise du déquerpissement et une vie difficile.

Cette incapacité à créer des emplois et à améliorer les conditions de vie des populations est due au manque de compétitivité et à la faible productivité de l'économie résultant d'une forte éviction du secteur privé par l'Etat qui a failli à son rôle principal de mettre en place un environnement des affaires propice et à impulser le développement du secteur privé et du tissu d'entreprises nationales, des principales filières productives et des exportations.

L'accélération de la croissance de ces dernières années a été fortement tirées par l'investissement public dont le profil n'a pas promu un développement plus équilibré et inclusif de notre territoire, le secteur privé national et la création d'emplois. En outre, la dette publique a atteint un niveau très élevé ; entre 2012 et 2018, la dette publique a plus que doublée et devrait atteindre plus de 6,300 milliards de F CFA (FMI, 2018a et 2018b). Le service de la dette a accaparé près de la moitié des recettes fiscales en 2018 d'après le FMI ; une situation tellement critique que l'Etat doit s'endetter pour payer ses dettes et honorer ses autres dépenses.

Le modèle de croissance et de développement adopté depuis 2000, maintenu et tiré à son paroxysme depuis 2012, a montré ses limites : (a) un investissement public très large financé par la dette, principalement de la dette extérieure, et une taxation excessive qui a fini de tuer l'initiative privée ; (b) une priorisation de l'investissement pour les grandes infrastructures tape-à-l'œil et de prestige au détriment des investissements structurants pour améliorer la productivité et la production agricole, l'agrobusiness, l'industrie et les services de base ; (c) une

14

¹ Depuis 2012, le manque de transparence et d'accès aux informations statistiques sur les conditions de vie des Sénégalais est criant, et reflète la tentative du régime de cacher son échec et n'a pas fait de l'amélioration de la condition de vie des Sénégalais un objectif stratégique et la priorité de ses actions.

efficacité faible de l'investissement public, des retards et un dépassement de coûts importants; (d) une gouvernance non transparente, non vertueuse et inefficace de l'exécution des investissements publics, notamment dans le processus de passation de marché et d'attribution des contrats, une prédominance des entreprises étrangères dans l'exécution et la gestion des investissements et infrastructures et un secteur privé nationale mis à l'écart. Fondamentalement, l'investissement public n'a pas eu d'effet d'entrainement sur la richesse nationale, la création et le renforcement de notre tissu industriel et de petites, moyennes et grandes entreprises.

En l'absence de toute politique monétaire, le principal instrument de politique économique de l'Etat est la fiscalité et les dépenses publiques qui doivent dès lors être gérées de la manière la plus efficace et saine. Notre fiscalité souffre d'un problème grave d'équité, de transparence et d'efficacité avec une augmentation rapide et insoutenable des exemptions et amnisties fiscales ces dernières années et une taxation élevée des revenus du travail et des produits de consommation. Les revenus issus des hydrocarbures, dont la production est projetée pour commencer en 2021-22, pourraient être importantes pour le pays pourvus que la gouvernance du secteur soit vertueuse, transparente et dans l'intérêt national, que la régulation et le contrôle du secteur soit renforcés pour s'assurer que les revenus des hydrocarbures dus au Sénégal soient totalement connus et versés et que les revenus soient investis pour augmenter la compétitivité du pays et la prospérité des Sénégalais.

Les autres facteurs qui ont contribué à la croissance sont exogènes et non contrôlés par le gouvernement. Le premier de ces facteurs exogènes est la croissance démographique. En effet, la population totale croît à 2.5 pourcentss pendant que la population à l'âge de travailler (15 ans et plus) croît encore plus vite avec 3.5 pourcents. Cette croissance démographique a un effet automatique sur la croissance mais la politique du régime en place ne permet pas de profiter convenablement de ce dividende démographique. Le capital humain qui jadis était l'avantage comparatif du Sénégal est passé au second plan avec un système éducatif qui n'aide pas tous nos enfants à réussir. Le second facteur exogène est lié à la baisse du prix du pétrole comparé à ses niveaux avant 2012. On peut aussi citer quelques années de bonne pluviométrie et le début de la production de minerais (zircon).

En outre, la parité rigide du Franc CFA avec l'Euro prive l'économie nationale d'un des leviers clés pour la compétitivité et, de façon plus générale, les comptes extérieurs.

L'environnement des affaires souffre de beaucoup de maux dont la non application des mêmes règles pour tous, le maintien des privilèges et de rentes dans plusieurs secteurs, l'absence de fiabilité et de prédictibilité de la justice, les difficultés de l'accès au crédit, la disponibilité insuffisante et aléatoire de l'énergie électrique, etc.

En conséquence, l'initiative privée devient de moins en moins rentable engendrant une concentration de l'économie sur un secteur public de plus en plus discrétionnaire. D'après la dernière Banque de Données Economiques et Financières publiée de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD, 2017), la rentabilité économique et financière des entreprises ne cesse de baisser depuis 2011, malgré la baisse du prix du pétrole qui a eu une incidence positive sur la fourniture d'électricité. En 2014, la rentabilité économique moyenne des entreprises n'était que de 2% et la rentabilité financière était négative; cette dynamique s'est accentuée ces dernières années. Les équipements des entreprises sont vétustes mais fortement utilisés à cause d'un faible niveau d'investissement pour les renouveler. Aussi, d'après la note de conjoncture du Ministère de

l'Economie, des Finances et du Plan (Direction de la Prévision et des Etudes Economiques - DPEE) du premier trimestre 2018, la confiance des entreprises et celle des ménages sont à la baisse. Comme une entreprise qui n'investit pas ne recrute pas, l'Etat, qui manque de procédures transparentes de recrutement, se retrouve avec comme unique distributeur de postes de travail et de rentes. En outre la mauvaise gestion des finances publiques et la dette de l'Etat aux secteurs privés constituent un frein additionnel et un risque de faillite substantiel pour notre tissu d'entreprises nationales.

Le déclin de l'initiative privée et des entreprises est général. Selon les deux dernières enquêtes auprès des entreprises de la Banque Mondiale (Banque mondiale, 2007 et 2014), le pourcentsage des entreprises qui recrutent a baissé de plus de moitié en passant de 12.3 pourcents en 2007 à seulement 5.7 pourcents en 2014 pendant que le pourcentsage des entreprises qui licencient a augmenté de 0.6 pourcents en 2007 à 5.2 pourcents en 2014. Ceci a engendré une baisse drastique de la création nette d'emplois qui est passée de 11.7 pourcents en 2007 à seulement 0.5 pourcents.

Les politiques sectorielles n'ont pu atteindre les objectifs fixés dans le temps. Entre autres, nous notons la nonatteinte de l'objectif d'autosuffisance en riz, la mauvaise commercialisation arachidière, la faiblesse des revenus des paysans, les pannes répétitives des appareils médicaux, des cartes universitaires inadaptées et le retard de l'ouverture des universités de Diamniadio et Kaolack, une réforme foncière inadéquate, des contrats nébuleux sur le pétrole, et la modification d'une constitution à peine entrée en vigueur.

Dans ce contexte, notre économie a évolué dans la mauvaise direction :

- 1) nous nous sommes désindustrialisés: la part des industries dans le PIB a chuté de 14 pourcentss dans les années 90 et 2000-06 à 12 pourcentss aujourd'hui. Par ailleurs, la part des industries manufacturières est très faible;
- 2) l'agriculture est restée peu productive et fournit un trop faible et volatile revenu aux paysans qui ont quitté le milieu rural pour grossir les villes et le secteur informel;
- 3) seul le secteur des services a crû mais reste dominé par des activités à faible valeur ajoutée et des emplois de faible qualité, à l'exception des télécoms et des banques où des champions nationaux manquent.

Notre vision et nos propositions

Face à ces défis, nous devons inventer un nouveau modèle de croissance et de développement générateur de richesse nationale partagée. Nous devons redevenir une société qui produit plus et mieux, exporte plus et importe moins. Pour cela, il nous faudra moderniser notre économie en profondeur. Le Sénégal et les Sénégalais ont les atouts et les capacités nécessaires pour opérer ce changement :

- Nous sommes un peuple ouvert, humaniste et pacifique. Nous sommes le pays de la Téranga. Nous avons une jeune démocratie perfectible et les ingrédients pour une stabilité politique et sociale dans la durée.
- Nous avons une population jeune, dynamique et entrepreneuriale, curieuse et avide d'apprendre et de contribuer au succès de leur pays.

- Nous sommes par notre localisation géographique la porte d'entrée naturelle de l'Afrique de l'Ouest. Nos voies maritimes ouvrent un accès non restreint aux continents Américain, Européen et Asiatique. Nous sommes à moins de 5 heures de vol de l'Europe, et moins de 7 heures de vol de l'Amérique.
- Nous faisons partie d'une union économique qui nous ouvre un marché de plus de 350 millions d'habitants.
- Nous sommes bien dotés en sources d'eau pérennes. Nous avons un climat adapté pour une production annuelle continue de fruits et de légumes très demandes au niveau national et international.
- Nous avons plus de 700 kilomètres de côtes et des eaux riches en ressources halieutiques.
- Nous avons un large tissu d'entreprises qui sont dans l'informel qu'on peut structurer et professionnaliser.

La modernisation de notre économie passe par des ruptures stratégiques et opérationnelles importantes sur la conduite de nos politiques publiques aussi bien au niveau macroéconomique que sectoriel. Notre vision et nos propositions sont axées sur la construction d'une nouvelle économie plus diversifiées. Elles portent sur trois grandes d'actions :

- 1. Renforcer notre gouvernance économique pour la rendre plus efficace, garantir l'application impartiale des règles à tous et rendre l'Etat et l'administration plus facilitatrices du développement et de l'initiative privée ;
- 2. Moderniser et développer nos secteurs et filières, les rendre plus productifs, créateurs d'emplois, de revenus décents et d'exportations ;
- 3. Renforcer et densifier notre tissu d'entreprises nationales pour le rendre compétitif sur le marché Local et étranger.

RENFORCER LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE

Nous réformerons notre gouvernance économique pour la rendre plus efficace, et garantirons l'application impartiale des règles à tous et nous transformerons l'Etat et l'administration pour qu'elle soit facilitatrice et non un frein au développement de l'initiative privée.

- Nous restaurerons la santé des finances publiques et rendrons la fiscalité plus efficace et équitable
 - Nous garantirons le respect des règles budgétaires communautaires sur le déficit public et le niveau de la dette (respectivement 3 et 70 pourcentss du PIB)
 - Nous élargirons la base fiscale en réduisant les exonérations fiscales et l'utilisation des amnisties fiscales et utiliserons les gains de cette réforme pour une réduction générale des taux afin d'encourager l'initiative privée.
 - Nous établirons des règles budgétaires claires et strictes sur l'utilisation des revenus des hydrocarbures, des produits miniers et de la forêt afin que les fruits de ces ressources naturelles puissent arriver aux populations, surtout les plus démunies, et soient investis pour financer le développement et augmenter la compétitivité de notre pays. Un fond sera mis en place pour gérer la volatilité des ressources et pour en faire profiter les générations futures.
 - Nous garantirons la transparence et l'application impartiale des mêmes règles fiscales à toutes les entreprises.
 - O Nous lancerons un audit de la gestion du système de retraite ainsi que des grands établissements publics dont la gestion désastreuse a abouti à des déficits structurels qui menacent ces

établissements et les finances publiques (tels que la Poste avec un déficit de 60 milliards de F CFA ou 0.5% du PIB, FMI 2018)

- Nous réorienterons les investissements publics vers les besoins réels et prioritaires des territoires et des populations et mobiliserons les financements nécessaires
 - Nous recentrerons les priorités sur trois types d'investissement qui sont fondamentaux pour le développement de notre pays: le capital humain (éducation, santé, eau potable et assainissement, protection sociale), les infrastructures productives pour développer les secteurs et filières (électricité, irrigation, routes rurales, investissements structurants pour la transformation, le stockage et la commercialisation), et le transport et la logistique [ou et « les infrastructures productives »]
 - Nous développerons une relation privilégiée avec les bailleurs de fonds pour mobiliser une partie du financement concessionnel de ces projets
 - Nous attirerons le secteur privé pour le financement, à travers des partenariats publics-privés, des projets d'infrastructures pertinents. Nous assurerons une préparation et attribution efficace et transparente de ces contrats et le respect par le partenaire privé de ces engagements en termes d'investissements, de qualité et de prix juste du service. Les projets de contrats feront l'objet de débat public au Parlement avant leur signature et ratification. Les contrats seront publiés.
- Nous renforcerons l'efficacité de l'administration et la transformerons pour qu'elle soit un facilitateur et non un frein à l'initiative privée (voir proposition sur l'administration dans le Projet prioritaire 1 sur la réforme des institutions majeures).
- Nous renforcerons la transparence et le devoir de reddition des comptes dans la gestion des finances publiques (voir propositions sur les corps de contrôle dans le chantier 1 sur la réforme des institutions majeures).
- Nous œuvrerons, avec nos états partenaires au sein de l'UEMOA, pour la création d'une monnaie unique au sein de la CEDEAO gérée de manière autonome par les pays membres et qui reflètent les aspirations des Etats et des citoyens. Cette transition doit être planifiée de manière responsable et rigoureuse. Plus spécifiquement, notre vision et nos positions sont les suivantes :
 - Nous sommes pour une gestion autonome des réserves de change des pays membres de l'Union tout en mettant en place les sauvegardes nécessaires. En particulier, nous œuvrerons pour revisiter le maintien obligatoire d'une portion importante de nos réserves au Trésor français. Nous devons également éliminer le droit de veto sur la politique de change et monétaire dont dispose la France de facto.
 - Nous sommes pour l'impression des billets de banque à travers des mécanismes d'appel d'offres compétitif par des entreprises résidentes et détenues à majorité par des citoyens des pays membres de l'union.
 - Nous encouragerons toute mesure visant à briser la parité fixe et rigide de notre monnaie à l'Euro qui contribue à saper la compétitivité de notre économie et qui ne contribue pas nécessairement à la stabilité de nos économies au vu des défis politiques, économiques et sociaux importants auxquels fait face l'Union Européenne.

MODERNISER ET DEVELOPPER NOS SECTEURS ET FILIERES PRODUCTIVES

Nous moderniserons et développerons nos secteurs et filières pour les rendre plus productifs, créateurs d'emplois et de revenus, de nutrition adéquate et d'exportations.

Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle

Il est primordial que notre agriculture produise plus et mieux pour que nous relevions le défi de la pauvreté et de la faim qui persistent toujours au Sénégal. Le dysfonctionnement de notre agriculture a également d'autres coûts trop élevés pour notre société : industrie agroalimentaire faible par rapport à notre potentiel, déséquilibre de nos échanges commerciaux avec les autres pays et de notre situation macroéconomique, exode rural, notamment des jeunes, très élevé qui exacerbe les problèmes d'une urbanisation non maitrisée.

Pourtant notre pays bénéficie d'immenses ressources non exploitées à leur plein potentiel : 1) 17% des terres du Sénégal sont cultivables (contre 9% pour la Côte d'Ivoire et 18% pour le Maroc. Source : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, FAO) ; 2) nous avons 39 milliards de mètre cube d'eaux de surface renouvelables et près de 4 milliards de mètre cube d'eaux souterraines renouvelables (contre respectivement 10 et 3 milliards de mètre cube pour le Maroc. Source : FAO) alors que notre agriculture demeure toujours fondamentalement dépendante de la pluviométrie ; 3) notre pays a une longue histoire, des traditions fortes et un attachement profond à l'exploitation de la terre et des animaux domestiqués.

Armés de ce capital naturel et culturel et d'une gestion efficace et soucieuse du progrès social, nous pouvons moderniser notre agriculture et enclencher une vraie « révolution verte » au Sénégal.

Notre vision pour enclencher cette « révolution verte » est celle d'une agriculture plus performante, moins dépendante des aléas climatiques, qui aura rompu avec la saisonnalité pour une « agriculture toute l'année », qui respecte l'environnement et qui inspire et attire les jeunes. Il s'agira d'accompagner le producteur agricole pour qu'il transforme son exploitation en une unité économique viable qui lui permette de se nourrir et de nourrir les Sénégalais, et qui offre des conditions de travail et un revenu qui fixent assez de jeunes dans l'exploitation de la terre et des animaux. L'intérêt accru des jeunes pour l'élevage, notamment de moutons, et pour l'aviculture ces dernières années est la preuve qu'il n'y a pas un divorce irréversible entre l'agriculture et notre jeunesse. En outre, l'agriculture de demain sera hightech, innovante, à faible coût et à rendement très élevé, et sera dès lors un secteur qui aura besoin d'une population jeune, bien formée et entreprenante.

Pour atteindre nos objectifs pour l'agriculture, nous devons rompre avec les pratiques passées et actuelles basées sur une approche « productiviste » qui passent principalement par la distribution et subvention clientéliste et non vertueuse de divers intrants (semences, engrais, machines etc.). Ces pratiques enferment nos exploitants agricoles dans une dépendance permanente avec l'Etat à des cultures qui ne leur permettent pas de vivre dignement. Nous devons ensuite réformer notre système d'éducation agricole qui, malgré la démultiplication des formations, ne prend pas en compte la formation des agriculteurs et ne cible pas suffisamment les jeunes. Enfin, nous devons accompagner les filières agricoles à se développer et les agriculteurs à monter en gamme et augmenter leur revenu. Cette politique sera basée sur 5 axes d'intervention :

Accès durable à des intrants agricoles de haute qualité: Nous romprons avec les approches clientélistes
dans la distribution et la subvention des intrants agricoles pour instaurer un système d'accès à ces intrants
basé sur les objectifs stratégiques du pays en termes de production et sécurité alimentaire et des besoins
réels des paysans. Nous développerons également un tissu économique local de production,
manutention et gestion de ces intrants.

- Concernant l'irrigation et la mécanisation: nous exploitons une faible partie de nos terres cultivables pour deux raisons principales: 1) la faiblesse de nos systèmes d'irrigation malgré des ressources en eau significatives; 2) l'utilisation d'outils rudimentaires peu productifs qui limitent les possibilités d'une exploitation plus grande et extensive. Nous augmenterons l'agriculture irriguée et introduirons des outils et machines agricoles modernes (dans toutes les phases de culture: pré-récolte, récolte et post-récolte) dont la demande en énergie sera assurée à moindre coût notamment à travers l'énergie solaire dont nous disposons en abondance (par exemple des pompes à eau solaire plutôt que celles fonctionnant par le gasoil ou l'électricité produit à travers les hydrocarbures). Nous développerons également des mécanismes de rétention et de conservation d'eau. Une grande partie de la fabrication et de la maintenance du système d'irrigation, des outils et machines agricoles sera assurée par le tissu d'entreprises nationales. Les agriculteurs seront également formés aux travaux de maintenance de base.
- Concernant les semences, l'engrais et les produits phytosanitaires: Nous moderniserons notre système de gestion des semences pour que les agriculteurs aient accès à des semences de qualité et à temps. Notre pays ne pourra relever le défi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sans semence de qualité pour un rendement agricole élevé. Pour ce faire, nous renforcerons notre système de recherche appliquée pour développer et déployer des variétés de semences plus adaptées et performantes dans les cultures stratégiques pour notre pays, nous libéraliserons le secteur des semences pour certaines cultures et nous développerons une capacité technique forte de certification et de contrôle. Nous pouvons assurer une production nationale suffisante d'engrais et de produits phytosanitaires en utilisant nos ressources en phosphate, en pétrole et en gaz.
- Concernant le foncier : Nous garantirons la sécurité foncière dans les zones rurales et urbaines. La terre doit appartenir aux Sénégalais. Elle doit être transmissible par héritage, cessible mais avec une règlementation et un contrôle accru de l'Etat à travers le droit de préemption par exemple afin d'empêcher l'accaparement ou la concentration excessive des terres entre quelques mains, notamment dans le monde rural. Nous établirons un cadastre national et nous réformerons le cadre règlementaire pour documenter officiellement les "délibérations" émises par les municipalités.
- Formation des exploitants agricoles et vulgarisation : Nous mettrons en place des filières de formation des jeunes agriculteurs à côté de la formation des administrateurs publics, des chercheurs et des vulgarisateurs. A ce niveau, une réforme de notre éducation agricole, de recherche et de vulgarisation s'impose.
- Montée en gamme, diversification et transformation : Nous accompagnerons les filières traditionnelles (e.g. arachide, coton, horticulture etc.) et à forte croissance pour monter en gamme vers des produits à plus forte valeur ajoutée afin d'augmenter les revenus des paysans et nos exportations (e.g. arachide de bouche ou de table, coton transformé, fruits et légumes frais et bio, autres produits horticoles etc.)
- Infrastructures et services de transport et de stockage : Nous renforcerons la planification, le pilotage stratégique et le financement des infrastructures et services de transport afin que ceux-ci puissent connecter efficacement les lieux de production, de consommation et d'exportation, de travail et d'accès aux services de base. Assurer une intermodalité forte port-route-rail est essentiel pour garantir les prix les plus abordables pour les usagers et les plus compétitifs pour les entreprises. Nous améliorerons la complémentarité route-autoroute-rail et réhabiliterons et relancerons le réseau ferroviaire notamment sur les corridors stratégiques: (a) Le corridor Dakar-Bamako avec un port sec à Kidira dans le cadre d'une

coopération avec le Mali qui connectera le bassin ; (b) Le corridor nord (Dakar-Saint Louis), pour desservir le bassin rizicole et libérer le potentiel touristique et culturel de la région de Saint-Louis ; (c) Un nouveau corridor sud qui connectera le bassin arachidier et contribuera au désenclavement intégral et au boom économique de la Casamance et des régions du Sud. Nous accompagnerons les initiatives privées pour la construction d'infrastructures et la provision de services de transport et stockage des produits agricoles (camions et hangars frigorifiques, silos de céréales, abattoirs etc.)

• Protection des exploitants agricoles contre les impacts des aléas climatiques et fluctuations des prix : Nous devons également répondre en urgence à la faim qui sévit dans le monde rural et nous montrer solidaire avec nos concitoyens. Nous lancerons un programme d'urgence en faveur des agriculteurs et éleveurs et du monde rural pour faire face à la saison agricole qui s'annonce désastreuse à la suite de la faible pluviométrie, aux épidémies qui ont ravagées le cheptel et au vu de la famine qui sévit dans plusieurs villages. Notre pays doit se doter de mécanismes pérennes de protection des agriculteurs et éleveurs aux différents types chocs (e.g. climat, prix). Ceci s'impose vu les défis liés au changement climatique, à la désertification et dégradation des terres et aux risques de fluctuations des prix des denrées au niveau mondial.

Elevage

L'élevage, essentiellement extensif basé sur les pâturages naturels fait face aux aléas climatiques et est handicapé par l'insuffisance des investissements publics comme privés. L'insuffisance des infrastructures de base (pistes de production dans la zone Sylvio-pastorale, ouvrages hydrauliques, unités de transformation et de conservation, etc.), la transhumance du cheptel et le déplacement permanent des éleveurs contribuent à l'absence de services publics de base (Ecoles, Centre de santé, eau, électricité) dans ces zones.

Ainsi, les axes prioritaires définis pour ce sous-secteur comprennent :

- Réhabiliter les écosystèmes pastoraux, en facilitant le développement des cultures fourragères et l'accès à l'eau agricole et d'abreuvage
- Développer une politique responsable et concertée de sécurisation foncière pour les activités pastorales
- Mettre à disposition les services de base (écoles, eau, santé, électricité) dans les zones Sylvio-pastorales
- Prendre en charge de la prévention et le traitement des maladies animales telles que la peste des petits ruminants, la maladie du Newcastle, la peste porcine africaine, la peste équine etc.
- Développer une politique de formation des éleveurs en vue de leur professionnalisation
- Développer et réguler la chaine de valeurs de production animale minée par la présence de nombreux intermédiaires, ce qui d'une part entraîne un renchérissement des prix à la consommation, et, d'autre part réduit les revenus de l'éleveur
- Accompagner la recherche qui permettra de renforcer le potentiel laitier des races bovines locales.

Pêche

La pêche représente l'une des principales activités génératrices de revenu dans les zones de Guet–Ndar (Saint Louis), du Cap–Vert (côte ouest de Dakar) et de la Petite Côte, et des îles du Saloum. Selon le rapport de la FAO sur la vue générale du secteur de la Pêché au Sénégal, 99% des pêcheurs artisanaux sont exclusivement sénégalais âgés entre 18 et 35 ans. Les artisans-transformateurs sont en majorité des femmes. La démographie concernée par ce sous-secteur plaide en faveur de la pérennité de cette activité. La prise en charge de ce sous-secteur qui fait face à une pêche industrielle demeure une priorité.

Ainsi, les principaux leviers identifiés sont :

- Réhabiliter les quais de pêche, développer les marchés d'écoulement
- Professionnaliser le secteur, y compris par la formation des pêcheurs, leur regroupement sous forme de coopérative ou groupement pour adresser les problèmes collectivement.
- Faciliter l'accès au financement des acteurs
- Renégocier les accords de pêche qui ont entrainé une surexploitation de nos ressources par des vaisseaux étrangers et une baisse des revenus des pêcheurs sénégalais,
- Développer progressivement des fermes piscicoles et procéder à l'empoissonnement des eaux sénégalaises.

Industries extractives et industries connexes

Nos industries extractives (pétrole, gaz, phosphate, or, fer, zircon, etc.) sont une grande opportunité de développer une économie forte, et créatrice d'emplois, de combattre la pauvreté et de développer une large classe moyenne. Pour ce faire, nous devons mettre en place une gestion de ces secteurs soucieuse des intérêts supérieurs de la Nation, efficace et transparente. Nous devons également tirer profit de ces ressources naturelles pour développer une économie plus compétitive et diversifiée.

- Nous demanderons aux corps de contrôle et au Parlement d'évaluer les conditions d'octroi de tous les contrats dans les industries extractives de ces dix dernières années. Les contrats qui ont entrainé un quelconque préjudice pour l'Etat ou qui ont été octroyés dans des conditions non conformes à la règlementation en vigueur seront renégociés ou annulés (voir code pétrolier de 1998 et les divers contrats pétroliers, gaziers et miniers)
- Nous mettrons en place et appliquerons, sur la base des leçons apprises de ces évaluations, un cadre légal
 et règlementaire pour attirer des investisseurs responsables, soumis aux exigences de transparence et de
 reddition des comptes conformément aux standards et normes internationalement reconnus de bonne
 gouvernance des industries extractives
- Nous mettrons en place une politique de sécurité énergétique à bas coût en développant notre industrie de raffinage et avec une production plus abondante et propre d'électricité avec le gaz, en partenariat avec le secteur privé
- Nous mènerons une politique de contenu local pour l'industrialisation et la densification du tissu économique à travers la transformation des produits miniers et de développement des industries et services connexes dans notre pays. En particulier nous disposons d'une production de phosphate suffisante et les compétences nationales pour développer une industrie de l'engrais et de produits sanitaires à même de soutenir notre politique agricole
- Nous définirons et mettrons en pratique une réglementation environnementale conforme aux bonnes pratiques internationales
- Nous établirons des règles budgétaires claires et strictes pour que les fruits de l'exploitation des hydrocarbures et des ressources minières arrivent aux populations, pour financer le développement et la compétitivité de notre économie et gérer la volatilité des ressources financières dues aux fluctuations des prix internationaux (voir Projet prioritaire sur l'économie).

Tourisme

 Pour augmenter notre offre touristique et l'attractivité de la destination Sénégal, nous réhabiliterons notre patrimoine touristique national (parc zoologique, zones et monuments historiques et culturels) et créerons de nouvelles zones touristiques et stations balnéaires dans des zones à haut potentiel touristique • Notre tourisme a également besoin de diversifier son offre et sa « value proposition ». Nous développerons le tourisme médical en relevant le plateau médical des hôpitaux régionaux et leur qualité pour attirer la demande forte en services de santé dans notre sous-région, ainsi que le tourisme d'affaire.

Économie numérique

Nous améliorerons l'accès au haut et très haut débit, accompagnerons le développement des e-services et des startups innovantes et technologiques.

- Nous accélèrerons le déploiement du haut et très haut débit et augmenterons la concurrence dans le secteur des télécommunications
- Nous accompagnerons le développement des services essentiels utilisant le numérique (e-éducation tel que l'apprentissage des connaissances de base assistée par logiciel; e-santé tel que la télémédecine, services de paiement digitaux etc.)
- Nous lèverons les obstacles à la création des startups et accompagnerons le développement de l'écosystème nécessaire à leur création et croissance (mécanismes de financement, incubateurs et accélérateurs de startups, développement de compétences techniques et de talents etc.)

RENFORCER ET DENSIFIER LE TISSU D'ENTREPRISES NATIONALES

Notre vision est de renforcer et densifier notre tissu d'entreprises nationales et la rendre compétitive sur le marché Local et à l'étranger. Pour cela, nous mettrons en place une politique volontariste d'appui à la création, à la croissance et à la compétitivité d'un tissu d'entreprises nationales en trois points :

- 1. Structuration des microentreprises en un large tissu d'entreprises des industries légères ;
- 2. Accès à la commande publique et réduction des délais de paiement de l'Etat aux entreprises ;
- 3. Accès au financement.

Structuration des microentreprises en un large tissu d'entreprises des industries légères

Le Sénégal compte aujourd'hui plus de 300,000 microentreprises dont la plupart sont dans le secteur non organisé ou secteur informel. Ils sont dans la menuiserie bois et métallique, dans les métiers du cuir, dans la mécanique et l'électromécanique, dans la confection d'habits et la couture, dans la maçonnerie etc. Nous mettrons en place un programme sans précédent de structuration et de professionnalisation de ce tissu de microentreprises parce qu'il est temps que l'approche de l'Etat face à ce pan important de notre économie ne soit plus que celui du dédain ou de l'oubli, des déguerpissements et de la confrontation. Nous pouvons transformer ce secteur pour qu'il génère des emplois plus qualifiés et un revenu avec lequel le travailleur issu de l'informel peut vivre avec dignité. Ces microentreprises vont être transformées en des *entreprises des industries légères* à taille humaine génératrice d'emplois à plus forte valeur ajoutée.

Notre vision et nos propositions pour effectuer cette transformation de ces microentreprises en *entreprises des industries légères* (EdIL) sont basées sur sept (7) actions structurantes :

Accompagner de manière active la structuration et la professionnalisation des microentreprises en EdIL :
nous mettrons en place un programme d'investissement pour le regroupement et la formalisation des
métiers très présents dans les microentreprises de l'informel, ou les économies d'échelle sont
importantes et qui sont essentielles pour le succès de nos politiques sectoriels et de développement

(menuiserie bois, menuiserie métallique, mécanique, maçonnerie, tailleur etc.), qui deviendront des EdIL en : (i) établissant des cité des métiers (cité de la mécanique, cité de la menuiserie, cité de la couture) et en regroupant les EdIL sous forme de coopératives; (ii) et des services d'assistance technique et d'extension en partenariat avec le secteur privé (formation en perfectionnement technique, standardisation, design, gestion financière, accès aux commandes du privé et du public); (iii) une fiscalité simplifiée accompagnée d'une comptabilité allégée pour les EdIL

- Faciliter l'accès des EdIL structurées à la commande publique et privée: nous organiserons la commande publique en lots accessibles aux EdIL; notre objectif étant d'arriver à ce que les petites et moyennes entreprises fournissent au moins 15 pourcentss de la commande publique au bout de 5 ans et 20 pourcents au bout de 7 ans. Nous mettrons en place un système d'incitations fiscales et financières pour les entreprises privées qui commandent une part significative de leurs biens et services dans le marché local et plus particulièrement aux EdIL.
- Assurer l'accès des EdIL aux intrants et au crédit : nous accompagnerons le développement des filières qui produisent les intrants nécessaires aux grands métiers de l'informel (tannerie pour les industries du cuir, bois pour la menuiserie etc.) et faciliterons l'accès au crédit des EdIL notamment en mettant en place des mécanismes de garantie aux prêts des établissements privés de microcrédit et des banques dans l'objectif de baisser le coût du crédit.
- Reconnaitre que le secteur informel participe pleinement au système de formation professionnelle à travers l'apprentissage et renforcer la qualité de cet apprentissage : nous fournirons un appui financier aux EdIL qui forment des apprentis. Ces apprentis feront également, en alternance, des cours dans les centres de formation agréés. Cela aidera également à la rescolarisation de jeunes ayant décroché trop tôt.
- Financer ce programme de manière volontariste: par la création d'un fonds de financement pour la structuration et la professionnalisation des EdIL financé par une partie des droits de douane sur les importations non essentielles et la consolidation de fonds existants non performants d'appui aux PMEs et à l'artisanat
- Montrer à nos jeunes issus des centres et écoles de formation et des universités qu'ils peuvent contribuer à la professionnalisation de ce secteur et à l'augmentation de sa productivité et de ses revenus : les entreprises issues de l'informel qui se seront transformés en EdIL auront besoin d'agents et d'experts comptables et financiers, de services juridiques, d'ingénieurs mécaniques et de génie civile, de diplôme en design, de spécialistes informatiques et de férus du digital et de l'économie numérique en mesure de créer des plateformes de commerce en ligne pour leurs produits etc. Nous accompagnerons les jeunes qui veulent créer des sociétés de services et d'appuis aux EDIL.
- Impliquer le secteur de l'informel et les EdIL dans la préparation des politiques publiques et mieux mesurer et comprendre ce secteur : nous devons donner une voie à nos concitoyens qui sont dans l'informel dans la priorisation, la préparation et la mise en œuvre des politiques publiques. Nous devons également renforcer nos systèmes statistiques pour mieux appréhender ce secteur et l'inclure dans les mesures et agrégats économiques afin de mieux informer nos choix et nos décisions de politique publique.

Accès à la commande publique et délai de paiement

- Nous développerons un plan d'actions pour évaluer et éponger la dette de l'Etat au secteur privé dans les meilleurs délais.
- Nous réduirons les retards de paiement de la commande publique et de remboursement de la TVA de 30 pourcentss et les maintiendrons en dessous de 3 mois.

- Nous réformerons le système de passation des marchés pour établir des minima de contenu national
 dans tous les contrats afin de dynamiser le tissu d'entreprises et assurer le transfert de compétences: (a)
 au moins 20 pourcents des gros contrats seront 40 pourcents des petits contrats seront attribués à des
 entreprises nationales; (b) au moins 30 pourcents des biens et 20 pourcents services des contrats
 exécutés par des entreprises étrangères devront être procurés à des personnes ou entreprises
 sénégalaises.
- Nous augmenterons les ressources disponibles et l'efficacité des programmes et agence de promotion des exportations. Nous utiliserons notre réseau d'ambassades et de consulats à travers le monde, et notamment au sein de la CEDEAO, pour accompagner l'internationalisation de nos entreprises : fourniture d'information sur les passations de marché les règlementations nationales, la facilitation, etc.

Accès au financement

- Nous restructurerons les programmes existants d'appui au financement afin de diriger des ressources suffisantes aux entreprises qui le méritent et qui ont un fort potentiel de création d'emplois et d'innovation. Ainsi, les Fonds de garantie et de financement existants seront clarifiés et leur modus operandi revisité aux fins de faciliter l'accès au crédit des entreprises. Globalement, le système financier sera soutenu dans une optique d'inclusion financière et de mobilisation de l'épargne - une source non négligeable de financement des investissements dans d'autres pays.
- Nous développerons le système financier ce qui permettra non seulement de dispenser des crédits, encourager la mobilisation des ressources, mais aussi à imposer une certaine discipline aux entreprises en quête de financement.

UNE POLITIQUE DE COMMERCE EXTERIEURE COHERENTE AVEC NOS OBJECTIFS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Les échanges mercantiles, d'idées et de culture ont toujours été et demeurent un moyen par lequel les pays et les peuples ont amélioré leur bien-être, ont appris à se connaître, ont développé une bonne entente et se sont efforcés de vivre en paix. Certains échanges et commerces ont également été dans l'Histoire de l'Humanité une source d'exploitation, de domination et de crime (e.g. esclavage, colonisation, travail des enfants, pollution). Il faut dès lors que les échanges dans lesquels nous nous engageons soient décidés et faits de manière souveraine, qu'ils soient gagnant-gagnant et équilibrés afin que chaque pays et leurs citoyens s'y retrouvent. Il faut ensuite qu'ils respectent les droits fondamentaux des Hommes et qu'ils protègent la planète. Nous sommes pour de vrais partenariats économiques qui respectent ces exigences fondamentales :

- Nous serons opposés à tout accord qui entrainera une augmentation rapide et non soutenable des importations et par conséquent la stabilité macroéconomique de notre pays
- Nous sommes ouverts à l'investissement privé pour la croissance partagée et les emplois pour les jeunes, que nous voulons créer. Nous privilégierons les investissements qui contribuent à renforcer notre tissu d'entreprises nationales à travers des co-investissements ou générant du contenu local élevé.
- Nous sommes opposés à l'ouverture de certains pans de notre agriculture, notamment dans les soussecteurs où: (a) la baisse des droits de douane et autres mesures justifiées de protection commerciale entrainerait une paupérisation du monde rural et paysan; (b) les pays partenaires maintiennent des barrières tarifaires et non tarifaires considérables et subventionnent leurs activités, comme c'est le cas pour l'agriculture et certains sous-secteurs industriels

•	Nous n'engagerons l'Etat dans aucun accord commercial sans évaluation préalable des impa économiques, sociaux et environnementaux et sans concertation avec les citoyens, le secteur privé e société civile Nous devons renforcer notre administration en charge des affaires économiques, diplomatique sectorielles et légales dans les méthodes et techniques de négociations commerciales	t la
		26

PROJET PRIORITAIRE 3

DONNER A NOS ENFANTS TOUTES LES CHANCES DE REUSSIR



Le diagnostic



Nos terres et le ciel au-dessus de notre pays regorgent d'innombrables richesses (de grandes terres cultivables, de l'eau, une longue côte maritime et des eaux bleues riches, de l'or jaune et noir, du gaz, une faune et une flore importante etc.). Si nous mettions tous ces biens matériels sur le plateau d'une balance et, sur l'autre, le potentiel qu'offrent toutes les aptitudes et talents de nos concitoyens, c'est-à-dire notre capital humain, ce dernier l'emporterait à coup sûr sur le premier. Notre plus grande richesse, c'est le peuple, notre population jeune au potentiel incommensurable. En l'absence de visionnaires, d'hommes et de femmes compétents et pétris de talents, enracinés dans l'éthique et les valeurs, toute richesse serait vaine. Aussi, éduquer nos enfants et nos jeunes, et leur donner toutes les chances de réussir, est non seulement un devoir collectif, mais également la base fondamentale de tout projet de développement dans un monde en mutation technologique et économique accélérée.

L'école et les services sanitaires pour la petite enfance, deux des piliers fondamentaux sur lesquels repose l'avenir de notre jeunesse, souffrent de maux profonds que nous devons guérir en urgence.

Au préscolaire et pour la santé de la petite enfance :

Plusieurs études ont montré que les 3-4 premières années de la vie de l'enfant sont essentielles pour son développement physique et neurologique, et influent de manière importante sur sa santé et son bien-être pour le restant de sa vie. Investir dans l'enfant à cet âge est l'un des meilleurs investissements que l'on peut faire aussi bien sur le plan moral que sur le plan économique et social. Il est déplorable, soixante ans après l'indépendance, que nos systèmes éducatifs et sanitaires n'aient toujours pas relevé ce défi :

- Sur 100 enfants qui naissent, 5 meurent avant l'âge de 5 ans (contre 1 seul en Tunisie et 2 au Maroc). Sur 100 enfants qui naissent, 3 ont perdu leurs mères sur le lit d'accouchement contre 1 seul au Maroc et 0.6 en Tunisie (voir Banque mondiale, 2018)
- Un enfant sur 4 âgés de moins de 5 ans a un retard de croissance, signe de malnutrition et de mauvaise santé, contre seulement 1 sur 10 en Tunisie et au Maroc (voir Banque mondiale, 2018)
- Seulement 1 enfant sur 5 a eu une éducation de niveau préscolaire
- Des milliers de nos enfants n'ont pas d'actes de naissances et se retrouvent exclus des services publics auxquels ils ont droit et se voient privés un élément essentiel de leur identité et appartenance.

Au primaire:

Le cycle primaire est caractérisé par

- Une faiblesse du taux de scolarisation et conditions d'apprentissage difficiles (telle que la forte prévalence des abris provisoires, des salles de classe et matériels éducatifs tels que les tables et tableaux en mauvais état ou en nombre insuffisant²), notamment dans les centres urbains les plus pauvres et dans les zones rurales.
- Un temps consacré à l'apprentissage à l'école largement insuffisant avec des heures de cours systématiquement en deçà du quantum horaire depuis plusieurs années principalement à cause de la multiplication des grèves et arrêts de travail.
- Un niveau d'acquisition des connaissances fondamentales extrêmement limité (lecture, écriture, mathématiques) se traduisant par des taux de réussite faibles à l'entrée en sixième, avoisinant seulement les 50%. Le PASEC (Program d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la COFEMEN) révèle que 7 élèves sur 10 en début de cycle primaire sont en dessous du seuil suffisant³ en langue et qu'en mathématiques 38% des élèves sont en dessous du seuil suffisant. En fin de cycle primaire, 39% de nos élèves n'atteignent pas le seuil "suffisant" en lecture, et 41% sont en dessous de ce seuil en mathématiques (voir Figure 1 et le rapport du PASEC)

²L'administration estimait le nombre d'abris provisoires a 4158 en 2016. Des analystes pointent des chiffres plus récents de 6369 abris provisoires. L'administration estime le nombre de place de table-banc par élève en 2016 a 0,7 place par élève (contre 0,9 en 2013) et seulement 0,4-0,5 à Dakar, Kolda, Ziguinchor et Sédhiou alors que 16% des salles de classe étaient en mauvais état.

³ Le seuil "suffisant" de compétence permet de déterminer la part des élèves qui ont une plus grande probabilité de maîtriser ou non les connaissances et compétences jugées indispensables pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Figure 1 : Performance en Lecture et Mathématiques au Primaire



du seuil « suffisant » en langue en début de cycle

des élèves sont en dessous des élèves sont en dessous du seuil « suffisant » en mathématiques en début de cycle

des élèves sont en dessous du seuil « suffisant » en lecture en fin de cycle

des élèves sont en dessous du seuil « suffisant » en mathématiques en fin de cycle

Source: PASEC

Au collège et au lycée :

Le cycle secondaire est caractérisé par

- Un taux de réussite faible lors des examens nationaux avoisinant les 30 pourcentss pour le BAC du fait :
 - a) de la faiblesse de l'acquisition des connaissances de base ;
 - b) du manque d'orientation adéquat des enfants vers les spécialisations et les formations les plus adaptées à leurs besoins, notamment vers des formations qualifiantes après le collège;
 - c) de la lourdeur des programmes scolaires notamment dans les années d'examen et leur nonadéquation au développement intellectuel des élèves et aux demandes du marché du travail.

Formation professionnelle et éducation tertiaire :

- Pour ce qui concerne la formation professionnelle, le système ne dessert qu'une petite partie de la cohorte éligible et fait face à un problème de diversité et de qualité de l'offre de formation
 - De la population âgée de 15 à 59 ans, 15,5% seulement avaient reçu une formation technique ou professionnelle en 2011. Le Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MPAFAM) compte au total 16 000 étudiants, alors que la population des 14-24 ans compte plus de trois millions de citoyens, ce qui signifie que ce secteur n'atteint qu'environ 0,5% de la population cible.
 - Parmi les Sénégalais en âge de travailler, estimés à 6,8 millions d'habitants, moins de 520 000 ont reçu une formation professionnelle formelle, et seulement 386 000 ont obtenu un diplôme ou un certificat. Ce secteur offre des formations et cours obsolètes pour la plupart, et ses enseignants n'ont pas la formation nécessaire pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle. Bien qu'il existe 40 filières de formation professionnelle, 55% des inscriptions chaque année sont enregistrées dans seulement 4 filières: Management/Comptabilité/ Marketing, Coiffure, Couture et Electricité. Or, nous observons un déficit énorme de capital humain qualifié dans des domaines à haut potentiel comme l'industrie et l'horticulture.
 - Les offres de formation sont en effet peu adaptées au besoin du secteur privé qui n'est pas consulté dans le choix des priorités et des programmes.

 Notre cycle universitaire souffre de maux similaires doublés d'une surpopulation de certaines facultés, des conditions de vie et d'apprentissage des étudiants très difficiles et un manque de débouchés professionnels, aboutissant à un système qui produit de l'échec plutôt que la réussite. Pendant ce temps des domaines clés de notre économie régressent et perdent de la compétitivité en partie faute de capital humain qualifié.

De grandes inégalités, dans l'accès et la qualité de l'éducation tout au long de la pyramide, limitent le potentiel de nos enfants.

Dans les zones rurales et dans les couches sociales les plus démunies, le taux de scolarisation est faible et ceux qui ont accès à l'école bénéficient d'une éducation de qualité moindre. Les résultats du PASEC mettent en exergue ces inégalités : alors qu'à Dakar la moyenne en langue de 72.8 points au-dessus de la moyenne nationale, tandis que Tambacounda, Sédhiou et Kolda par exemple sont en dessous de la moyenne nationale de 96 à 110 points (voir figure 2).



Figure 2 : Ecarts de Performances relatifs à la Moyenne Nationale

Source: PASEC

Ainsi, du préscolaire au tertiaire la qualité de notre éducation est faible et ne répond pas au besoin économique et social des Sénégalais et du marché du travail. Le désespoir de nos jeunes face à la crise du système éducatif et au manque d'opportunités économiques se lit à travers les nombreux jeunes qui quittent le pays à la recherche d'emplois et de conditions de vie meilleures, et dans certains cas risquant même leur vie pour un avenir incertain. Et pourtant, c'est sur cette jeunesse que dépend notre développement socio-économique. Nous devons redonner espoir aux jeunes et toutes les chances de réussir dans leur pays en remettant l'école en marche.

Notre vision et nos propositions

Les mutations économiques et technologiques qui s'accélèrent de manière exponentielle (avec l'émergence de l'intelligence artificielle par exemple) et un monde de plus en plus connecté et globalisé requièrent que nous fassions du redressement de notre système éducatif une priorité stratégique pour notre pays dans les prochaines décennies. Donner toutes les chances de réussite à nos enfants dans ce monde en mutation accélérée consistera à leur assurer un environnement propice au bon développement neurologique, physique et citoyen, une éducation solide, une préparation à la vie professionnelle adéquate, et à créer des opportunités économiques dans le secteur privé. Cela demandera également que nous inculquions à nos enfants une identité forte par une meilleure connaissance de leur riche histoire, culture et des valeurs républicaines et citoyennes.

Pour réussir le pari d'une éducation performante, ancrée dans nos cultures, notre histoire et nos valeurs et en mesure de s'adapter aux changements dans le monde, il nous faudra réviser en profondeur nos curricula et pédagogies et mettre en place un système de suivi-évaluation performant. Ce système dynamique s'assurera que tous les investissements soient maximisés et qu'ils se complètent harmonieusement, que les meilleures pratiques soient vulgarisées, les manquements corrigés et les défis relevés.

UN « PACTE REPUBLICAIN POUR LES ENFANTS ET LES GENERATIONS FUTURES » POUR REDRESSER L'ECOLE

L'état, la jeunesse, les parents, les enseignants, le secteur privé, et la société civile sont des parties prenantes essentielles de notre projet pour réinventer l'école sénégalaise et la rendre plus performante au service de la réussite de tous nos enfants. Nous proposerons un « pacte républicain pour les enfants et les générations futures », un pacte de responsabilité et de redevabilité pour redresser l'école qui demandera l'engagement et la contribution de toutes les parties prenantes.

Les enseignants

Nous devons revaloriser le métier très noble d'enseignant et attirer les plus compétents et les plus déterminés vers ce métier fondamental pour notre futur, assurer une formation rigoureuse et continue des enseignants et rétablir la confiance et la redevabilité entre le corps enseignant, l'Etat, la jeunesse et les parents.

- Nous éliminerons tout clientélisme politique dans le recrutement des enseignants et rétablirons le mérite et la compétence comme seuls critères de recrutement des enseignants. Nous introduirons des solutions technologiques pour assurer la crédibilité et la transparence des examens d'entrée afin de minimiser la manipulation des résultats lors des examens et concours.
- Nous nous engagerons à rétablir la confiance avec les enseignants et la redevabilité en termes de qualité de ce service public primordial sur la base d'un « pacte républicain pour les enfants et les générations futures ».
- Nous mettrons en place un système d'accompagnement qui engagera les enseignants dans une formation continue leur permettant de renforcer leur capacité et de développer leur plan de carrière.

L'école et l'environnement d'apprentissage

Nous réorienterons les priorités d'investissement pour les recentrer en outre sur l'éducation. En particulier, afin de mettre en place un environnement propice à l'apprentissage, nous nous engageons à :

- Eliminer 80 à 100% des abris provisoires dans un espace de 2 à 5 ans et mettre les élèves qui les fréquentent dans des infrastructures et conditions décents d'apprentissage.
- Réhabiliter les écoles et leurs équipements, et équiper les bibliothèques, centre de formations, et salles informatiques avec des outils technologiques adaptés.
- Pour l'orientation des élèves vers les cursus et formations les plus adaptés à leurs besoins et aptitudes, nous mettrons en place un système d'orientation et de conseil personnalisé des élèves dans chaque établissement.

Engagement des parents d'élèves et des communautés dans la gestion des écoles

- Nous établirons l'obligation pour chaque établissement scolaire ou groupement d'établissements scolaires d'organiser des forums de discussions entre parents d'élèves, leaders locaux, enseignants et élèves tels que des assemblées générales et réunions de parents d'élèves destinées à l'exploration de moyens d'améliorer la performance de l'école et l'épanouissement des élèves.
- Nous établirons un système où chaque parent d'élèves pourra solliciter et obtenir des demandes d'entretien avec le chargé des orientations et le Directeur d'école sur les résultats et la manière d'améliorer la performance et les chances de succès de son enfant.
- Nous mettrons en place un système d'incitation et d'accompagnement pour les organismes à but non lucratifs qui fournissent des services d'accompagnement et de renforcement scolaire, plus particulièrement dans les zones et pour les populations défavorisées.

L'UNIVERSITE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Notre conviction est que nous pouvons offrir à nos jeunes des formations universitaires et professionnelles comparables à celles offertes par les meilleures universités nationales et internationales notamment en maximisant les possibilités offertes par les nouvelles technologies. Cette stratégie fonctionne dans plusieurs pays africains et est à la portée du Sénégal. Le jeune sénégalais devrait être en mesure de s'insérer facilement dans le marché du travail, de devenir entrepreneur, de trouver facilement des moyens de s'améliorer professionnellement grâce à des formations continues adéquates. Pour cela:

- Afin de rompre le cycle de non-paiement des bourses, d'instabilité et de violence à l'université et d'assurer des conditions dignes d'éducation des étudiants, nous mettrons en place un compte dédié du Trésor (compte séquestre) qui assurera pendant au moins 6 mois le paiement consécutif sans interruption des bourses des étudiants [Mesure 100 premiers jours]
- Nous épongerons les dettes de l'Etat envers le secteur universitaire privé et assurerons l'application des règles de retard de paiement ne dépassant pas 3 mois.
- Nous évaluerons la carte universitaire pour s'assurer de la priorisation et de l'efficacité des choix d'investissement et du respect des délais de construction
- Nous lancerons un programme de révision des curriculums et des offres de formation pour mieux répondre aux besoins de notre économie y compris pour notre programme de structuration et de professionnalisation du secteur informel

• Nous inclurons le secteur privé dans la priorisation et la sélection des offres de formation professionnelle et dans la gestion des instituts publics de formation pour s'assurer de l'adéquation et de la qualité de l'offre aux besoins du secteur privé et de notre économie

L'EDUCATION NUMERIQUE

Nous mettrons en place une politique d'éducation numérique ambitieuse pour tirer à profit les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies pour l'apprentissage de nos enfants, tout en les préservant de la cybercriminalité.

- Nous mettrons en place une politique d'éducation numérique ambitieuse dans tout le système éducatif afin de combler le gap numérique qui nous sépare des pays les plus avancés (voir également le Projet prioritaire 2 sur l'économie numérique que nous comptons impulser)
- Nous introduirons très tôt dans le cursus scolaire, des cours d'initiation à l'informatique pour les plus jeunes (du primaire et du secondaire)
- Nous équiperons nos écoles, bibliothèques et salles informatiques de matériels adaptés aux défis de connectivité du 21ème siècle.
- Nous mettrons en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir un réseau de connexion internet optimum dans nos écoles et universités.
- Nous investirons également dans des projets permettant d'améliorer l'accès à des plateformes éducatives libres (open source), mais validées dans le cadre des programmes d'enseignement nationaux.
- Enfin, nous réformerons profondément le système de gestion de l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS), pour la rendre réellement opérationnelle et au service des étudiants et chercheurs.

L'EDUCATION CITOYENNE ET RELIGIEUSE

Dans un monde oùles influences externes sont fortes, notre système éducatif doit donner à nos enfants une connaissance profonde de notre histoire, de nos traditions, de nos langues et des valeurs qui fondent notre république. Notre système éducatif doit également permettre à nos enfants qui étudient dans les différentes institutions scolaires (institutions d'éducation en langue française, institutions d'éducation musulmane et chrétienne etc.) d'avoir des conditions d'apprentissage similaires et les mêmes chances de réussite scolaire et professionnelle.

- Dans le cadre de la réforme des curriculums, nous donnerons une place privilégiée à l'enseignement de notre histoire, de nos traditions, de nos langues et de nos valeurs durant tout le cursus scolaire.
- Nous introduirons un service civique obligatoire qui permettra aux enfants de contribuer au développement durable de leur communauté, de leur ville et de leur pays, à la mise en œuvre de programmes dédiés aux familles démunies, aux personnes souffrant d'handicap ou de maladies.
- Nous mettrons toutes les institutions d'éducation religieuse (musulmane et chrétienne) sous la tutelle du Ministère de l'Education, contrairement au Ministère de la Culture comme c'est le cas actuellement.
- Nous mettrons en place un programme de mise à niveau des Daaras et des institutions d'éducation chrétienne afin de rapprocher et d'uniformiser les conditions d'apprentissage dans tout le système éducatif (mise à niveau des infrastructures, formation et encadrement des enseignants, fourniture de soins de santé etc.).

- Nous rapprocherons les curriculums dans les institutions d'éducation religieuse à ceux du système en d'éducation en langue française afin de faciliter la transition dans les différents systèmes notamment au niveau universitaire, l'équivalence des diplômes et l'accès au marché du travail.
- Nous créerons un fonds citoyen « Sama Sutureu » qui collectera les aumônes et contributions des citoyens désireux d'aider les enfants des Daaras et les personnes démunies; ces contributions pourront être faites en utilisant des moyens électroniques de transfert afin de garantir la traçabilité des dons et de limiter les potentiels abus. La gestion de ce fonds citoyen sera assurée par un comité de personnalités religieuses et de la société civile qui sera chargé de déterminer et superviser la distribution des sommes collectées.

L'EDUCATION SPORTIVE ET LE SPORT PROFESSIONNEL

Notre politique sportive visera à construire une jeunesse forte et épanouie par le sport et à développer un secteur sportif professionnel d'élite qui haussera le Sénégal en bonne place au niveau mondial dans toutes les disciplines. Elle s'articulera autour de trois grands axes :

- Nous renforcerons la formation des petites catégories et le sport-études: La reconstruction du sport sénégalais partira de la base en mettant l'accent sur la formation dès le bas âge des futurs professionnels.
 En effet, l'inculcation dès la petite catégorie des techniques et tactiques permet une meilleure assimilation des exigences de chaque discipline et participe à l'intégration des valeurs d'effort, de rigueur, d'excellence, de travail d'équipe etc.
 - Pour ce faire, l'environnement scolaire et universitaire participera plus activement à la préparation des talents. L'accent sera mis sur les compétitions inter-établissements scolaires par région et par discipline pour allier la formation académique à la discipline sportive. Les semaines de la jeunesse redeviendront des moments importants de renforcement citoyen, un espace d'expression et de détection de talents, et aussi un lieu de développement de l'esprit de compétition saine.
- Nous réhabiliterons les infrastructures sportives et améliorerons leur couverture spatiale en collaboration avec les collectivités locales: La réhabilitation des infrastructures sportives existantes et la mise en place, au moins, d'une infrastructure sportive multidisciplinaire par capital régional est essentiel. Aussi, le mouvement UASSU (Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires) devra-t-il être redynamise par des investissements en infrastructures sportives et pour répondre à notre ambition de promouvoir le sport-étude, la culture et l'éducation civique qui connait un grand succès dans plusieurs pays.
- Nous renforcerons l'allocation des ressources dédiées au sport : La clé de répartition devra être plus transparente et juste, basée sur des critères claires, mesurables qui garantissent plus de ressources aux disciplines les plus importantes, les plus dynamiques et performantes. Ces critères incluront le nombre de pratiquants (licenciés) et son évolution, les performances dans les compétitions régionales, continentales et internationales. Les appuis aux clubs et associations sportives seront également plus axés sur la professionnalisation, l'infrastructure et le matériel sportif.

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES ET DES FEMMES

La gestion désastreuse des mécanismes de soutien à l'entreprenariat pour des gains électoraux a entrainé une spoliation énorme des ressources de l'Etat dont la plupart proviennent de prêts qui devront être remboursés, ainsi qu'une duplication et une fragmentation totale de l'intervention publique dans ce domaine. Le régime en

place a créé la Délégation pour l'Entreprenariat Rapide logée à la Présidence de la République. Cette instance distribue à outrance des soi-disant « Bourses pour l'Entreprenariat » alors qu'il s'agit d'une ligne de crédit très proche des offres de plusieurs institutions existant déjà au sein du Ministère de l'Emploi et de ses agences de tutelle, telle que l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes. Notre vision est qu'il faudra réformer ces interventions en profondeur pour une gestion transparente et saine des ressources publiques, l'efficacité de l'administration dans la mise en œuvre des programmes et la définition et l'application de règles d'éligibilité pour que l'appui à l'entreprenariat bénéficie à ceux qui le méritent le plus.

PROJET PRIORITAIRE 4

ASSURER UN ACCES UNIVERSEL ET LA QUALITE DES SERVICES ET INFRASTRUCTURES DE BASE





Le diagnostic

Des services et infrastructures de base (éducation, santé, électricité, eau et assainissement, transport, collecte et traitement des ordures, sécurité etc.) de qualité et accessibles à tous sont un élément essentiel à la construction et à l'unité de la nation. Ils sont souvent le principal lien tangible entre l'Etat et les citoyens; ils rendent l'Etat visible et par conséquent redevable aux citoyens. Lorsque les services de base ne sont pas accessibles ou ne fonctionnent pas, la cohésion sociale s'effrite et un fossé se creuse entre les membres de la société qui sont démunis et ceux qui sont plus nantis: l'un pourra s'acheter groupe électrogène, véhicule et eau minérale alors que l'autre vivra dans l'obscurité, avec une eau intermittente et de qualité médiocre et verra sa mobilité réduite. C'est dès lors le vivre ensemble (le dekando), la cohésion et le projet de construction de la Nation qui en souffrent.

Les services et infrastructures de base de qualité et accessibles à tous citoyens aux entreprises sont essentiels pour le développement de notre capital humain et la croissance plus forte et génératrice d'emplois et de richesse partagée que nous voulons créer.

Le Sénégal a fait des progrès importants depuis l'indépendance pour améliorer l'accès et la qualité des services de base, mais le chemin qui reste à parcourir pour l'universalité et la qualité de ces services est considérable. Notre pays n'a pas pu mettre en place des politiques prospectives et une planification efficace de l'urbanisation,

de l'aménagement du territoire et de la fourniture des services de base qui répondent aux défis majeurs (croissance de la population, changement climatique, pollution) et aboutissent à un développement harmonieux et équilibré du territoire. En outre, l'Etat n'a pas mis en place un cadre attractif qui puisse permettre au secteur privé de jouer un rôle central dans le développement d'une économie forte dans la santé, l'éducation, le transport, l'électricité, l'eau et l'assainissement et la gestion des déchets. Finalement, notre pays n'a pas encore tiré profit des possibilités qu'offrent le numérique pour renforcer les services à distance (par exemple la télémédecine et l'éducation et l'apprentissage numérique) tirées par le secteur privé.

Eau potable et assainissement

- Un déficit structurel important en eau potable existe aujourd'hui à cause de la mauvaise planification, l'inefficacité et la mauvaise gestion des régimes qui se sont succédés (déficit de plus de 100,000 mètres cubes rien qu'à Dakar et dans la petite côte, Banque mondiale 2015). Un exemple probant de la mauvaise gestion et maintenance des infrastructures est celui des tuyaux de Keur Momar Sarr qui s'est répété en 2013 et en 2018 privant Dakar de près de la moitié de sa fourniture en eau pendant plusieurs semaines. Dans cette situation nous sommes amenés aujourd'hui à mettre en place des solutions d'urgence coûteuse et qui pourraient mettre notre environnement en péril (utilisation de forages et surutilisation des nappes).
- Des augmentations du prix de l'eau ont été introduits en Mars 2015 sans impact réel pour les populations en termes de qualité du service (Banque mondiale, 2015).
- Moins de 45 pourcentss de la population rurale a accès à l'assainissement ainsi que de nombreux centres urbains de grande importance.
- Absence de réseaux de drainage et d'assainissement des eaux pluviales efficaces et bien maintenus.

Electricité

- Amélioration de la fiabilité de la fourniture en électricité avec une réduction significative des délestages et amélioration du mix énergétique avec une moindre utilisation de fuel lourd polluant
- La sécurité énergétique, les comptes extérieurs et le budget ainsi que la croissance économique demeurent trop sensibles aux évolutions des courts des hydrocarbures sur les marchés internationaux d'où l'importance des politiques de production d'énergie par les énergies renouvelables et les futures opportunités qu'offre la production nationale de gaz
- Le prix de l'électricité demeure élevé ce qui contribue à freiner la compétitivité de l'industrie et des entreprises nationales. Les énergies renouvelables et la production de gaz naturel dans le territoire national sont des opportunités importantes pour assurer une production abondante et à moindre coût de l'électricité de manière moins polluante tout en réduisant les risques budgétaires liés à la volatilité des prix du pétrole.
- Malgré les efforts fournis avec le Programme National d'Electrification Rurale, plus de 50 pourcentss de la population rurale n'a pas d'accès à l'électricité.

Infrastructures et services de transport

La qualité et la compétitivité de nos infrastructures et services de transport et logistique sont largement en deçà des besoins du pays pour accélérer notre développement économique.

Réseau routier

- Le réseau routier et autoroutier (environ 15,000 km dont 6,000 km sont des routes rurales) reste sous développé par rapport aux besoins du pays, inégalement réparti sur le territoire et fait face à des défis importants, y compris: (a) un cadre institutionnel inadapté pour le défi de rattrapage du retard d'investissement et d'infrastructures et de maintenance adéquate; (b) insécurité des usagers et des véhicules élevés et d'impacts négatifs sur l'environnement et la santé publique (tels que la pollution et son impact sur la sante) qui sont accentués par l'âge des véhicules, la faiblesse de la gestion du trafic et la règlementation du secteur des transports⁴
- La gestion de ce secteur a également été caractérisée ces dernières années par la faiblesse de la gouvernance et des choix stratégiques (par exemple du gré à gré au lieu d'un appel d'offres compétitif sur des sections d'autoroute) qui ont abouti à des coûts de réalisation des investissements et du service extrêmement élevés par rapport à des références internationales et un secteur privé national complètement mis à l'écart

Réseau ferroviaire

- La principale ligne de chemin de fer, constituée de la liaison Dakar-Bamako un atout majeur pour le trafic de transit, notamment en direction du Mali –est aujourd'hui en situation de quasi-arrêt du fait de l'absence de vision et choix stratégique, y compris le mauvais choix de concessionnaire
- Le Petit Train de Banlieue (PTB), la seule liaison ferroviaire de desserte de la grande banlieue, fonctionne sous-perfusion, parce que ne disposant d'une orientation claire et d'un tableau de bord pour guider son évolution

Le secteur portuaire

- Amélioration au cours des vingt dernières années des performances portuaires, notamment avec les concessions de terminaux, mais le port de Dakar souffre encore d'inefficacité, notamment de services de facilitation portuaire, de gouvernance, en particulier de célérité douanière, de tarification inadaptée et de problèmes d'aménagement et de facilité de circulation
- Le trafic de transit compte pour environ 14% du tonnage total, pour l'essentiel en direction du Mali (plus de 90%) d'où l'importance d'assurer l'intermodalité port-rail-route, notamment sur le corridor Dakar-Bamako et pour la connectivité des grands pôles régionaux du pays. Ceci est indispensable pour renforcer la compétitivité du secteur des transports et des entreprises

Le mode aérien

 Le Sénégal occupe une position géographique unique qui n'a pas été tiré à profit et qui peut transformer notre pays en un hub aérien dans l'Afrique de l'Ouest: le Sénégal est à la pointe la plus occidentale de l'Afrique, face aux Amériques et en pôle-position pour constituer un trait-d'union entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord

⁴ Les coûts liés à l'inefficacité et à l'inefficience des services de transports sont évalués à au moins 2 à 3 % du PIB. D'après certaines sources, rien que les accidents de la circulation ont un coût de l'ordre de 7% du PIB.

• Ces dernières années, le secteur privé national, dont la compétence et l'expérience sont prouvées, a été mis à l'écart de la gestion des infrastructures aéroportuaires et de la compagnie aérienne nationale

Santé et sécurité sociale

- La santé infantile et maternelle reste faible au Sénégal comme évoqué dans le pilier/chantier 3 :
 - Sur 100 enfants qui naissent, 5 meurent avant l'âge de 5 ans et 3 ont perdu leur mère sur le lit d'accouchement. Près de la moitié des accouchements sont faits sans les services médicaux inadaptés et malgré la « gratuite » des soins de santé maternelle.
 - Un enfant sur 4 âgés de moins de 5 ans a un retard de croissance, signe de malnutrition et de mauvaise santé.
 - Près de la moitié des décès sont causés par des maladies transmissibles (e.g. tuberculose, fièvre jaune, malaria etc.) et les conditions de santé des enfants et de mères
- Les maladies non transmissibles tels que le diabète et les problèmes cardiovasculaires touchent un segment croissant de la population et constituent une cause grandissante de décès
- Les centres de soin ne sont pas disponibles ni accessibles aux populations dans les centres urbains de taille moyenne et plus particulièrement dans les centres ruraux. Ceci indique que la stratégie d'amélioration de l'accès par l'assurance maladie seulement (Couverture Maladie Universelle) est loin de pouvoir relever les défis d'accès et de qualité des services de santé. En outre, la mauvaise conception et une gestion rigoureuse de sa mise en œuvre a augmenté les dettes de l'Etat envers le secteur privé sanitaire et un affaiblissement considérable de ces structures et de la qualité de leurs soins (rupture de matériels de soin et de médicaments). Finalement, la mauvaise gestion du système de retraite a abouti à un déficit permanent des caisses de retraite (de l'ordre de 14 milliards de F CFA ou 0.1% du PIB, FMI 2018) qui menacent des milliers de retraités et tout notre système de protection sociale.
- Le programme des Bourses Familiales est basé sur l'hypothèse erronée qu'une stratégie de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des ménages peut être basée principalement sur des transferts monétaires dans un pays ou près de la moitié de la population est en dessous du seuil de pauvreté et où les facteurs de vulnérabilité sont multiples. La faiblesse de notre agriculture et des revenus de l'agriculture et de l'économie rurale et le manque d'opportunités économiques et d'emplois pour les Sénégalais, et particulièrement pour les jeunes, sont des facteurs essentiels qui expliquent la pauvreté urbaine et rurale. Il nous faut une stratégie de réduction de la pauvreté qui se fonde sur des mécanismes de travail productif et non d'assistanat, parce que c'est par le travail que les gens réalisent leur potentiel et s'épanouissent.

Notre vision et nos propositions

Assurer un accès universel et la qualité des services de base est essentiel pour notre vivre ensemble (le *dekando*) et le projet de construction national. Notre vision est que l'Etat est le premier garant et redevable en dernier ressort pour assurer des services de base de qualité à tous les citoyens. Le secteur privé peut jouer un rôle central pour développer une économie forte dans la fourniture de services de qualité dans la santé, l'éducation, le transport, l'électricité, l'eau et l'assainissement et la gestion des déchets. Il appartient ensuite à tous les citoyens de participer au projet national en répondant à leur devoir de conservation, d'entretien et de durabilité du bien que l'on partage.

ELECTRICITE

- Nous accélérons la réduction des importations d'énergies fossiles pour assurer une sécurité et une autosuffisance énergétique du pays avec des énergies plus propres (renouvelables, gaz) ce qui aura un impact positif significatif sur nos comptes extérieurs et notre situation budgétaire
- Nous mettrons en place les programmes d'investissement nécessaires pour augmenter nos capacités de stockage et de transport d'énergie renouvelable vu leur caractère intermittent et leur concentration géographique
- Nous garantirons la sécurité et la viabilité de l'accès à une électricité à moindre coût
- Dans cette perspective, nous pourrons assurer l'accès universel à l'électricité notamment dans les zones rurales

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

- Nous développerons un programme d'urgence nationale d'investissement et de réformes visant à résorber le déficit en eau, en particulier :
 - Les investissements d'urgence sous forme de forage en cours devront être remplacés au bout de quelques années par des investissements de moyen terme pour protéger nos nappes et notre environnement et sécuriser la provision en eau potable
 - Nous commissionnerons et publierons, pour consultation avec les citoyens et la société civile, des études de préfaisabilité et technico-financières pour la réalisation en partenariat public-privé d'une station de dessalement d'eau de mer avec utilisation d'énergie renouvelable. Ces études seront comparées à d'autres options telles que le transfert de l'eau depuis le Lac de Guiers
- Nous développerons un schéma directeur pour garantir l'accès universel à l'assainissement dans les centres urbains et les zones rurales
- Nous mobiliserons la totalité des eaux usées traitées en vue d'une mise à disposition pour l'irrigation notamment dans la Zone des Niayes
- Nous assurerons, en collaboration avec les collectivités locales, le fonctionnement efficace des services de ramassage et traitement des déchets, de nettoyage et de désensablement des routes

INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE TRANSPORT

Les infrastructures et services de transport sont essentiels pour le développement de notre économie, la création d'emplois, la prospérité de notre pays et l'éradication de la pauvreté. Notre vision est qu'il faut améliorer la planification, le pilotage stratégique et le financement des infrastructures et services de transport afin que ceux-ci puissent connecter efficacement les lieux de production, de travail, de consommation, d'étude, de soins et de vie sociale. Il s'agira d'améliorer l'infrastructure et l'offre de transport sur les différents modes et assurer une intermodalité forte pour garantir les prix les plus abordables pour les usagers et les plus compétitifs pour les entreprises. Notre secteur privé national a les compétences et l'expérience nécessaires pour occuper une place centrale dans la mise en œuvre de notre politique de transport et de mobilité.

Réseau routier

- Concernant le réseau routier dans son ensemble :
 - Nous structurerons le réseau routier dans une optique de hiérarchisation et de complémentarité entre la trame autoroutière, le réseau routier revêtu national et le réseau non revêtu pour garantir un accès universel du territoire

- Nous lancerons une stratégie nationale cohérente et efficace pour la gestion de l'entretien et la lutte contre la dégradation des infrastructures
- Nous engagerons un plan de réforme et de modernisation des transports routiers pour accroître la productivité, à travers la professionnalisation du secteur, le renouvellement du parc, l'organisation du marché et le développement des ressources humaines
- Concernant le réseau autoroutier :
 - Nous élaborerons un schéma directeur de développement du réseau autoroutier et de structuration de l'ingénierie financière qui doit accompagner la mobilisation des ressources nécessaires, en privilégiant la mobilisation de ressources intérieures et la participation du secteur privé national
 - Nous bâtirons une architecture institutionnelle et une politique de transport appropriées, autour d'un partenariat public-privé équilibré, qui préserve les intérêts nationaux pour la construction et la gestion du réseau autoroutier

Réseau ferroviaire

- Nous mettrons en œuvre un plan de réhabilitation et de relance des réseaux ferroviaires sur les corridors prioritaires suivants :
 - Le corridor Dakar-Bamako avec un port sec à Kidira dans le cadre d'une coopération avec le Mali revisitée et apaisée, pour l'intérêt des économies des deux pays
 - Le corridor nord (Dakar-Saint Louis), pour desservir le bassin rizicole et libérer le potentiel touristique et culturel de la région de Saint-Louis
 - Un nouveau corridor sud pour contribuer au désenclavement intégral et au boom économique de la Casamance et des régions du Sud
- Nous consoliderons le PTB-TER (Petit Train de Banlieue et le Train Express Régional) pour une desserte péri-urbaine de qualité

Le secteur portuaire

- Nous élaborerons un schéma directeur des ports pour situer le Port de Dakar dans cet ensemble et réviserons le cadre de gouvernance, en vue de la clarification des responsabilités institutionnelles, fonctionnelles et financières entre les différents acteurs pour le financement des investissements.
- Nous lancerons une stratégie logistique performante, utilisant les nouvelles technologies pour optimiser la gestion des flux (système d'appel pour l'accès et bourse de fret) et en dématérialisant les procédures pour la gestion des marchandises en transit
- Nous redynamiserons la concertation des acteurs portuaires, notamment la partie malienne, pour bâtir des synergies, instaurer de nouvelles règles de collaboration et installer un esprit de mutualisation des efforts pour la baisse des frais portuaires et des coûts de stockage

Le mode aérien

- Nous renforcerons la gestion du secteur aérien international, notamment en impliquant plus le secteur privé national, afin que Dakar redevienne une plateforme aéroportuaire attractive en Afrique de l'Ouest
- Nous mettrons en œuvre un plan d'actions de conformité totale et faire de l'aéroport international Blaise Diagne, un aéroport international répondant aux meilleurs standards en matière de sécurité et de sûreté

• Nous doterons le Sénégal d'une véritable compagnie nationale aérienne, forte et efficace, soutenant une véritable plateforme aéroportuaire de distribution, dans des conditions de viabilité avérée, à travers une ingénierie financière structurée et un partenariat financier et technique crédible

SANTE ET SECURITE SOCIALE

- Nous construirons de nouveaux centres de santé et hôpitaux dans les zones rurales et centres urbains afin d'améliorer l'accessibilité physique des populations aux services de santé. Nous avons la qualité des médecins et de l'infrastructure de télécommunication pour être un des leaders en Afrique dans la télémédecine. Cela nous permettra, entre autres, d'améliorer la qualité des services de santé dans l'intérieur du pays et zones les plus reculées malgré les contraintes de proximité physique des médecins et spécialistes.
- Nous mettrons en place des mécanismes d'appui aux cliniques et hôpitaux et de suivi de leur efficacité et performance. Nous mettrons en place un plan de résorption des dettes de l'Etat aux cliniques et hôpitaux privés.
- Nous lancerons un plan de développement de cliniques et hôpitaux publics et privés modernes, dont
 certains seront adossés à des universités, avec des plateaux techniques de classe mondiale pour
 améliorer les soins de santé sur le territoire national, capter les évacuations sanitaires des pays de
 l'Afrique de l'Ouest et faire du Sénégal un « hub de tourisme médical » dans la sous-région. L'expérience
 marocaine et tunisienne, pays dont beaucoup de ressortissants viennent se former au Sénégal, montrent
 que la réussite du Sénégal dans ce domaine est possible.
- Nous proposerons une loi de financement de la sécurité sociale qui introduira une innovation majeure dans l'architecture du système des finances publiques afin de garantir un financement pluriannuel efficace et équitable de notre système de sécurité sociale.
- Pour améliorer la couverture de l'assurance maladie :
 - Nous généraliserons l'assurance maladie aux entreprises de plus de 50 salariés contrairement à 300 salariés actuellement
 - Nous introduirons un régime volontaire pour les entreprises de moins de 50 salariés et les autoentrepreneurs et travailleurs indépendants avec des incitations et facilitations d'adhésion
- Nous développerons une stratégie compréhensive de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité basée sur les investissements et programmes productifs - parce que c'est d'abord par le travail que l'on se réalise et qu'on préserve sa dignité - combinée à des initiatives d'aide et d'appui aux familles nécessiteuses et aux personnes handicapées ou atteintes de chocs (climatique, santé etc.), aux veuves et veufs à revenu limité.

PROJET PRIORITAIRE 5

UN SENEGAL DE PAIX, SOUVERAIN ET OUVERT AU MONDE



Le diagnostic



Le conflit en Casamance

La crise casamançaise, qui dure depuis 1982, a fait l'objet de nombreuses réflexions menées par des universitaires, des organisations de la société civile ou encore des partis politiques. Les solutions tentées par les différents gouvernements depuis le début de la crise ont exploré diverses voies: politique, judiciaire, administrative, militaire. Elles ont en commun d'avoir le plus souvent tenu à l'écart les populations directement concernées. En outre, l'exploitation dans des conditions parfois illégales et nébuleuses des ressources naturelles (e.g. zircon, bois etc.) et les trafics alimentent l'instabilité de cette région.

Insécurité urbaine, instabilité régionale et terrorisme

La propagation de la menace terroriste depuis quelques années dans le monde et la sous-région, constitue un risque important à combattre. Bien que, nous ayons pu échapper à toute catastrophe de ce genre jusqu'ici, la menace reste pesante. L'ampleur de la menace doit en effet nous pousser à nous interroger sur notre stratégie

de riposte, sur leur efficacité, sur les efforts de coopération en vue d'éradiquer définitivement ce fléau qui fragilise nos économies, notre jeunesse, notre démocratie et la stabilité de nos États.

La lutte contre le terrorisme fait face à plusieurs contraintes liées notamment au caractère diffus du terrorisme, à la porosité de nos frontières qui facilite la mobilité de l'ennemi, mais également au fait que ces groupes terroristes agissent sur des espaces trop vastes comprenant plusieurs pays à la fois.

Les enquêtes empiriques menées sur le terrain montrent que les organisations terroristes recrutent majoritairement parmi les jeunes. Beaucoup de jeunes sans avenir ni perspective cèdent facilement à tout genre de tentations et endoctrinement. Du fait de l'extrême pauvreté dans laquelle la jeunesse est plongée, la seule alternative semble souvent être pour quelques-uns l'adhésion à ces groupes. La question de l'insécurité et de la conflictualité se pose de manière accrue du fait qu'elle produit des phénomènes de contagion dans la sous-région.

Par ailleurs, l'État a lamentablement échoué sur la réinsertion sociale des anciens détenus. Aucune politique mise en place n'a pu améliorer la situation. Plus de la moitié des détenus libérés retournent plus tard en prison. De quoi s'interroger sur l'efficacité de la politique d'insertion et de prévention de la récidive. Et les chiffres publiés par l'ASRED font froid dans le dos : le taux de récidive monte de 68% à 71%. En effet, sur les 541 détenus graciés les 250 retournent en prison en 15 jours, maximum un mois. Ces données prouvent qu'un séjour en prison est loin d'avoir l'effet escompté.

Politique extérieure

Depuis l'indépendance, le Sénégal a été réputé pour sa politique extérieure dynamique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent africain, ainsi que pour son adhésion aux principales conventions internationales et son personnel diplomatique de qualité. Mais, dans les relations avec les grandes puissances mondiales, cette politique a été souvent marquée par une tendance à l'alignement sur les options de l'ancienne puissance coloniale.

Les deux alternances politiques, en 2000 et 2012, n'ont pas inversé toutes les influences de cette nature, malgré une certaine diversification de nos partenariats internationaux. Des changements sont notés dans les critères de choix du personnel diplomatique, le processus de nomination n'étant pas toujours conforme aux usages diplomatiques, et certaines prises de décision ont pu avoir un impact plus ou moins négatif sur nos relations extérieures. Cette situation a contribué à rendre moins performante l'action internationale du gouvernement. Malgré l'augmentation significative des ressources accordées au Ministère des Affaires Etrangères, destinées en grande partie à satisfaire une large clientèle politique afin de s'assurer de leur soutien lors des échéances électorales futures, on peut s'interroger sur l'efficacité de certaines de nos missions diplomatiques, voire même sur leur utilité.

Intégration régionale

Cette question, qui commence par l'institution de relations harmonieuses, de bon voisinage et de coopération active avec les pays limitrophes, est cruciale au regard des nouveaux principes qui doivent régir la politique étrangère. De la naissance de l'Organisation de l'Unité Africaine à l'avènement de l'Union Africaine, toute l'histoire de l'intégration africaine marque le pas, surtout devant l'obstacle majeur de la souveraineté des Etats. L'élaboration du NEPAD constituait un nouveau progrès, avec une approche qui se voulait plus pragmatique,

mais ce projet n'est plus d'actualité, à cause, de problèmes de leadership et de l'incapacité à définir une stratégie efficace de mobilisation de ressources.

Au niveau de l'intégration sous-régionale, on peut noter des avancées marquantes dans la coopération et l'intégration monétaire, l'implication dans la résolution des conflits, les succès enregistrés au sein de l'UEMOA, de la CEDEAO et de certains organismes spécialisés. Cependant, beaucoup reste à faire, notamment pour la redéfinition des missions de ces organismes parfois redondants, l'implication plus forte des populations, la construction d'infrastructures régionales de liaison et de communication, et l'adoption d'une monnaie unique gérée de manière souveraine, qui faciliteraient les échanges intra-africains.

Migrations

L'absence de politique de migrations peut être perçue comme une lacune grave pour un pays considéré comme une terre d'émigration et d'immigration. En effet, le Sénégal, pays carrefour qui a une longue tradition d'émigration, joue un rôle important dans les dynamiques migratoires. Plusieurs centaines de milliers de Sénégalais se sont expatriés d'abord vers les pays d'Afrique, puis vers l'Europe. Cette émigration a généré en 2016 un transfert de fonds estimés à environ 1103 milliards de FCFA. Ces transferts, qui ne sont pas toujours faciles à comptabiliser, sont peu orientés vers des activités créatrices de richesses. A cela, s'ajoute le fait que la diaspora sénégalaise, peu structurée, est faiblement impliquée dans les projets de développement, malgré son expérience et sa contribution à l'économie nationale.

Notre vision et nos propositions

Toute stratégie de sortie de crise doit se fonder sur le principe d'un Sénégal démocratique, républicain, laïque et souverain, disposant d'une sécurité nationale crédible, dans une Afrique solidaire, intégrée et ouverte. Un Sénégal régi par une gouvernance fondée sur l'éthique, l'enracinement dans les valeurs morales, la démocratie participative, la concertation, le respect des institutions et des libertés individuelles et collectives. Enfin, un Sénégal de justice sociale et d'équité, avec des citoyens animés d'un haut degré de sens civique, engagés dans un développement harmonieux et durable, dans le cadre de pôles régionaux performants, permettant d'améliorer les conditions de vie des populations.

RESOLUTION DURABLE DU CONFLIT EN CASAMANCE

Une paix durable en Casamance est, de notre point de vue, une question éminemment nationale qui ne saurait être confinée dans l'impasse actuelle, grande de tous les dangers pour l'intégrité du pays.

Nous nous engageons donc à :

- Mobiliser toutes les populations, y compris la Diaspora, ainsi que toutes les institutions pour une prise en charge nationale de la paix en Casamance;
- Bâtir à l'issue d'une large concertation les recommandations les plus pertinentes, notamment celles qui définissent une approche globale (politique/militaire/culturelle/socio-économique) et qui prennent en compte les démembrements de la rébellion et l'implication des pays limitrophes (Gambie, Guinée Bissau);

- promouvoir la mise sur pied de structures chargées d'administrer le processus issu de cette concertation, parmi lesquelles: une cellule stratégique au niveau de la Présidence de la République chargée de la gestion du dossier, regroupant des autorités administratives, civiles, politiques et des représentants de la chefferie religieuse et traditionnelle; un groupe consultatif sur la Casamance, regroupant des représentants du MFDC, des personnalités indépendantes et des membres de la cellule stratégique, qui aura notamment comme mission la mobilisation des citoyens sur la question casamançaise; l'exécution des décisions se fera à travers des structures de l'État, les collectivités locales, les organisations de la société civile, etc.
- Considérer la dimension militaire de cette approche globale. Elle suppose comme préalable le renoncement absolu à toute violence armée, d'où qu'elle vienne, seul gage d'une volonté sincère et partagée de réconciliation définitive et le renforcement des capacités de l'armée à maintenir la paix et la sécurité.
 - Puis afin de catalyser le développement économique de la Casamance, et de combattre par la même occasion les divers trafics qui sont en train d'y prendre place :
- Nous créerons un parc industriel et/ou zone économique spéciale à l'intérieur de la région
- Nous y reformerons nos institutions et appuierons nos collectivités locales pour développer des infrastructures nécessaires pour le secteur sylvopastoral.
- Nous rendrons aux paysans toute terre qui aura été illégalement octroyée à des personnes ou entreprises nationales ou étrangères
- Concernant les industries extractives, notre politique suivra l'approche décrite dans le Projet prioritaire 2 (voir section industries extractives) en consultation étroite avec les populations locales et la société civile.
- Nous renforcerons les capacités d'intervention et d'enquête des gardes forestiers et de la gendarmerie pour annihiler définitivement les trafics qui s'organisent autour du bois des forêts classés et les malheureuses conséquences qu'ils engendrent.

SECURITE URBAINE ET LUTTE CONTRE LA RADICALISATION ET LE TERRORISME

Pour lutter efficacement contre le terrorisme et ses velléités d'expansion, nous privilégierons l'intensification de la coopération et des échanges d'informations entre les services de gendarmeries et de renseignements, et des autorités judiciaires de nos différents États.

Néanmoins, la solution à la question de l'insécurité n'est pas que militaire. Le penser ne permettrait qu'un équilibre à court terme. En réalité, il faut de manière parallèle prendre en considération les dynamiques sociales qui relient l'insécurité sous ses différentes formes, aux aspects d'inégalités et de vulnérabilités avancées présentes au Sénégal et en Afrique en général. Le développement endogène statique ou non évolutif entrave pompeusement les aspirations des peuples qui veulent voir leurs environnements exempts de toute frustration. Autrement dit, il existe un lien étroit entre la pauvreté, le chômage et l'insécurité. Parmi les mobiles de la conflictualité, l'insécurité et la fragilité des populations en général et la jeunesse en particulier, figurent en bonne place la pauvreté, le chômage et l'analphabétisme. L'émergence des déséquilibres et inégalités sociaux aigues peut remettre en cause la stabilité et la paix. Les révolutions de jasmin dans certains pays de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient en sont des exemples patents de conflictualité née d'une situation de manque d'inclusion économique et sociale de la jeunesse.

Au regard de la vulnérabilité des jeunes exposés à tous les vices :

- Nous comptons apporter à travers des mécanismes institutionnels, un certain nombre de solutions notamment la mise sur pied de réelles politiques de lutte contre la pauvreté et le chômage par le biais d'un enchevêtrement cohérent de dynamiques sociales qui sont capables de barrer la voie à l'insécurité, au grand banditisme ainsi qu'à toute velléité de rébellion. Cela suppose que nos jeunes reçoivent une formation scolaire et professionnalisante qui structure leurs esprits, des activités qui les occupent et des symboles qui les motivent (voir les grands chantiers 2 sur l'économie et 3 sur l'éducation et la jeunesse)
- Nous nous réapproprierons urgemment et inéluctablement les aspirations de notre jeunesse, par le biais de mécanismes d'encadrement des jeunes (voir les grands chantiers 2 sur l'économie et 3 sur l'éducation et la jeunesse)
- Nous renforcerons enfin les capacités d'intervention et d'enquête des forces de sécurité urbaine et de la police pour privilégier la prise en charge de la sécurité des citoyens sur la répression.

POLITIQUE EXTERIEURE ET INTEGRATION AFRICAINE

L'action énergique et conséquente en vue de la résolution de nos « carences » intérieures et l'unification organique du continent africain caractériseront l'axe central de la diplomatie sénégalaise. Ainsi, la traduction immédiate des priorités en matière de politique extérieure se fera autour d'un certain nombre d'axes que sont :

- Reconnaitre comme une priorité absolue la mise en œuvre de la politique d'intégration sous-régionale ouest-africaine, conformément aux traités ratifiés de la CEDEAO, afin de respecter les échéances déjà fixées, mais constamment différées
- Prôner auprès de nos pairs la nécessité de rationaliser et d'harmoniser les divers organismes d'intégration dans un double souci de cohérence et d'efficacité
- la définition de critères d'efficacité de notre carte diplomatique et l'évaluation régulière de cette politique,
- un nouveau système de promotion et de notation des ambassades qui privilégie l'Afrique et la sousrégion,
- La rationalisation du personnel de nos représentations diplomatiques et l'intégration dans la mesure du possible dans le personnel, des Sénégalais résidents dans les pays concernés, sur les seules bases du mérite et de la compétence

Aussi, les positions du Sénégal sur les questions internationales, se prendront en toute souveraineté en mettant en avant les intérêts du Sénégal. Par conséquent, nous envisageons :

- De renforcer en moyens matériels et surtout en ressources humaines de qualité nos bureaux économiques à l'étranger dans l'optique d'une plus grande efficacité de notre diplomatie économique
- Et enfin d'exiger une révision des règles de fonctionnement et de prise de décisions dans les organisations internationales (Nations Unies), dans un sens plus démocratique et plus en rapport avec la nécessité d'éliminer l'injustice, la pauvreté et les inégalités dans le monde.

MIGRATIONS ET DIASPORA

Les membres de la diaspora possèdent des compétences et des expériences auxquelles il est essentiel de faire appel, tout autant, pour la définition que pour la mise en œuvre des politiques publiques et des stratégies de développement économiques et sociales.

Nous nous évertuerons dès lors,

- sur le plan politique et institutionnel, de créer une Assemblée des Sénégalais de l'extérieur et des Maisons des Sénégalais de l'extérieur, afin d'assurer la défense des intérêts des émigrés et,
- d'intégrer dans la mesure du possible dans le personnel de nos représentations diplomatiques, les Sénégalais résidents dans les pays concernés, sur les seules bases du mérite et de la compétence
- sur le plan social, de renégocier les conventions relatives à la protection sociale des ayant-droits et les conditions de versement des pensions de retraite.

Sur le plan économique, nous instituerons un fonds de développement orienté vers le soutien à la création d'entreprises.

REFERENCES

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2000-18), Diverses Publications sur l'Evolution des Agrégats Macroéconomiques (Croissance, Inflation, Chômage etc.), ANSD, Dakar, Sénégal

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2017), Banque de Données Economiques et Financières version définitive 2015 et provisoire 2016, Dakar, Sénégal

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2017), Rapport Global du Recensement Général des Entreprises, Dakar, Sénégal

Assises Nationales au Sénégal (2009), Rapport Global et plusieurs Rapports Thématiques, Sénégal

Amnesty International (2018), Rapport 2017-18: La Situation des Droits Humains dans le Monde, Londres, Royaume-Uni

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (2012-18), Diverses Publications sur l'Evolution des Comptes Extérieurs et du Secteur Bancaire, BCEAO

Banque mondiale (2007), Enterprise Survey: Sénégal 2007, Banque mondiale, Washington DC, Etats-Unis

Banque mondiale (2014a), Enterprise Survey: Sénégal 2014, Banque mondiale, Washington DC, Etats-Unis

Banque mondiale (2014b), Document de Prêt pour un Projet sur les Compétences et l'Emploi à la République du Sénégal, Banque mondiale, Washington DC, Etats-Unis

Banque mondiale (2015), Document de Prêt pour un Projet d'Eau et d'Assainissement Urbain à la République du Sénégal, Banque mondiale

Banque Mondiale (2018), Base de Données *World Development Indicators*, Banque mondiale, Washington DC, Etats-Unis

Commission Nationale de Réforme des Institutions (2013), Rapport au Président de la République, Sénégal

Fonds Monétaire International (2013), Senegal Achieving High and Inclusive Growth While Preserving Fiscal Sustainability, Fonds Monétaire International, Washington DC, Etats-Unis

Fonds Monétaire International (2018a), *Base de Données World Economic Outlook*, Fonds Monétaire Internationale, Washington DC, Etats-Unis

Fonds Monétaire International (2018b), Sixième Revue du Programme du Sénégal Appuyé par l'Instrument de Soutien à la Politique Economique, Fonds Monétaire Internationale, Washington DC, Etats-Unis

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan – Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques (2018), *Note de Conjoncture du Premier Trimestre 2018*, MEFPF-DPPE, Dakar, Sénégal

Ministère de l'Education – Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (2016), *Rapport National sur la Situation de l'Education*, ME-DPRE, Dakar, Sénégal

Organisation de Coopération et de Développement Economique (2017), Examen Multidimensionnel du Sénégal : Volume 1. Evaluation initiale, Les voies de développement, Editions OCDE, Paris

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, FAO (2018), Base de Données AQUASTAT, FAO, Rome, Italie

Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la COFEMEN – Conférence des Ministres de l'Education des Etats et gouvernements de la Francophonie (2014), *Performance des Systèmes d'Education des Pays Francophones de l'Afrique Sub-Saharienne – Facteurs de Compétences et d'Apprentissage*, PASEC 2014

République du Sénégal (1998), Code pétrolier de la République du Sénégal Loi No. 1998-05 du 08 janvier 1998, Sénégal

République du Sénégal (2016), Constitution de la République du Sénégal, Sénégal

République du Sénégal (2017), Code électoral de la République du Sénégal Loi No. 2017-12 du 18 janvier 2017, Sénégal

République du Sénégal (2018), Contrats Pétroliers et Gaziers entra la République du Sénégal et Diverses Compagnies, ITIE-Sénégal http://itie.sn/contrats-petroliers/